

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2025

**GRAND  
LAC**

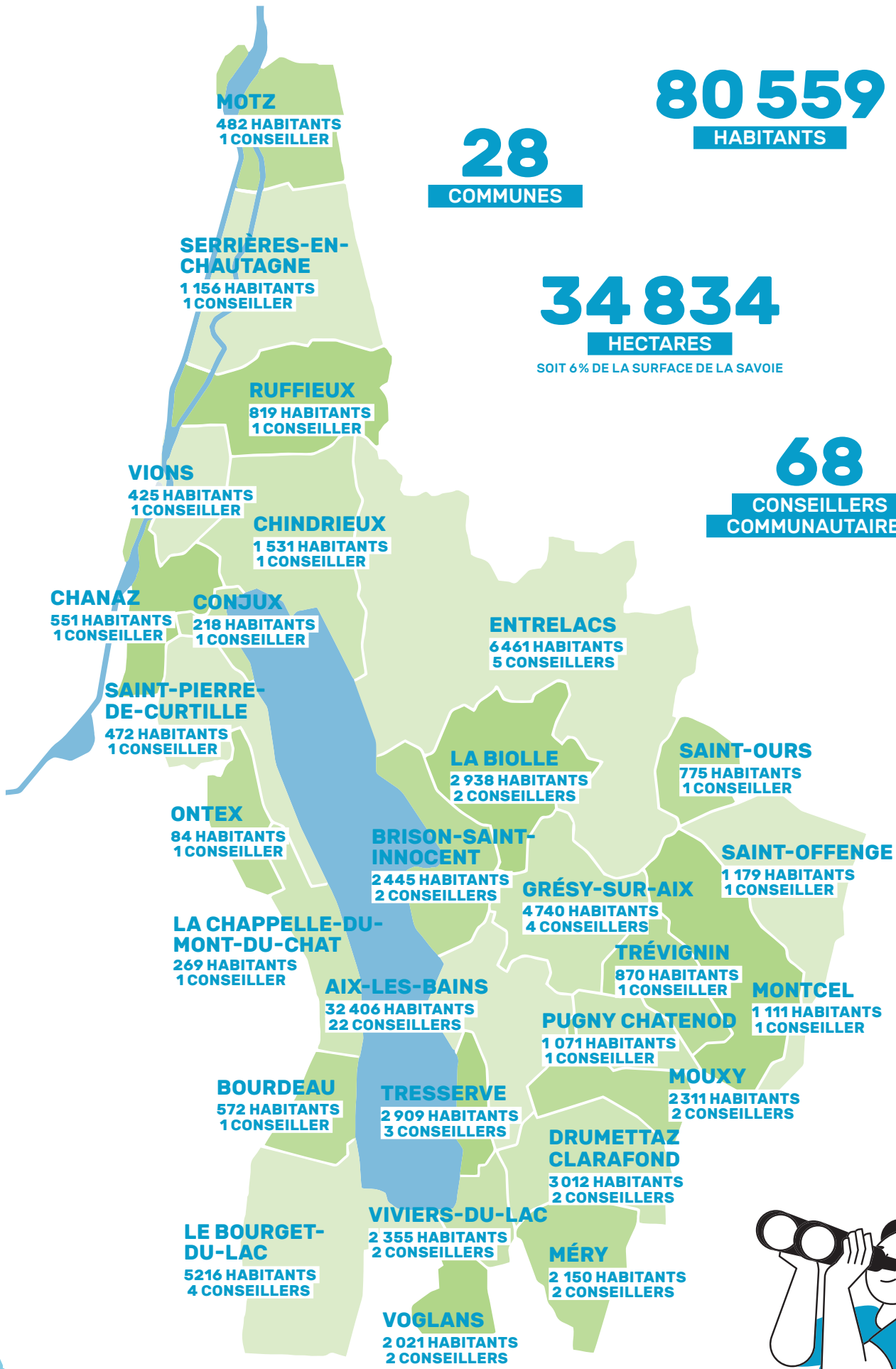
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

**80 559**  
HABITANTS

**28**  
COMMUNES

**34 834**  
HECTARES  
SOIT 6% DE LA SURFACE DE LA SAVOIE

**68**  
CONSEILLERS  
COMMUNAUTAIRES



# ÉDITO



**Renaud Beretti**  
Président de Grand Lac

**En 2025, l'action de Grand Lac s'est inscrite dans une dynamique volontariste avec un cap : améliorer le quotidien des habitants tout en préparant l'avenir de notre territoire. Fidèle à notre engagement d'allier qualité de vie, transition écologique et exigence de service public, notre agglomération a consolidé ses politiques structurantes et franchi plusieurs étapes majeures.**

L'année a été marquée par une reconnaissance forte : la désignation officielle du territoire en tant que Réserve de biosphère par l'UNESCO. Cette dernière, fruit d'un travail collectif engagé de longue date, témoigne de notre capacité à conjuguer préservation des milieux naturels, dynamisme économique et mobilisation des acteurs locaux autour d'un projet commun.

Sur le volet environnemental, le bilan à mi-parcours du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) révèle des avancées significatives. Plus de la moitié des 132 actions programmées depuis 2020 sont désormais réalisées ou en cours, confirmant la progression du territoire vers la sobriété énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le développement des énergies renouvelables.

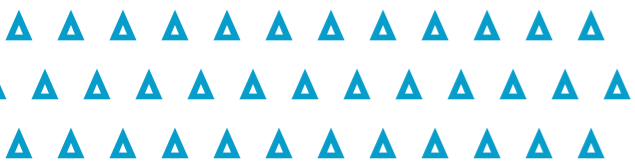
Nos services publics ont continué d'évoluer pour s'adapter aux besoins du territoire. Qu'il s'agisse des investissements engagés dans les réseaux d'eau et d'assainissement, de la gestion des milieux aquatiques, des travaux de voirie ou de la modernisation de nos infrastructures numériques, l'objectif reste le même : offrir un service fiable, sécurisé et performant. La transformation numérique, le renforcement de la cybersécurité et de nouveaux outils de pilotage renforcent l'efficacité interne comme la qualité de la relation avec les usagers.

Les mobilités, la cohésion sociale et la solidarité ont également constitué des priorités. La signature du contrat de cohésion sociale 2025-2030, l'accompagnement du grand âge, le soutien au tissu associatif et le développement des services à domicile traduisent une attention constante portée aux publics les plus fragiles.

À travers ce rapport, vous pourrez mesurer l'ampleur des actions menées en 2025 et la manière dont elles façonnent, jour après jour, un territoire plus durable, plus solidaire et mieux préparé aux défis à venir. Chaque projet présenté illustre la mobilisation conjointe des élus, des agents et de l'ensemble de nos partenaires.

Animée par une coopération constante entre les 28 communes, l'agglomération poursuit son chemin avec ambition et lucidité. En veillant à préserver nos ressources, à maîtriser nos dépenses publiques et à encourager des modes de développement sobres, nous affirmons une vision commune : celle d'un territoire équilibré, accueillant et tourné vers l'avenir.

**Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport !**



# Temps forts

## Réserve de biosphère UNESCO : une reconnaissance internationale

En septembre 2025, le territoire de Grand Lac a été officiellement désigné Réserve de biosphère par l'UNESCO. Cette distinction consacre plusieurs années de mobilisation collective en faveur de la préservation du lac du Bourget, des zones humides, des paysages et de la biodiversité. Elle inscrit durablement le territoire dans un réseau international de territoires engagés pour un développement équilibré, associant protection de l'environnement, économie et qualité de vie.



## Clim'Action : une dynamique collective pour le climat

En deux éditions, Clim'Action s'est imposé en 2025 comme un rendez-vous majeur de la transition écologique.

À travers une programmation riche mêlant conférences, ateliers, animations et temps d'échanges, l'événement a mobilisé habitants, associations, élus et agents autour des enjeux climatiques, énergétiques et de sobriété, en cohérence avec les objectifs du PCAET.



## Mobilités : Ondéa et le Plan de mobilité dessinent les déplacements de demain

L'année 2025 marque une étape décisive pour l'organisation des mobilités sur le territoire.

Avec l'adoption du Plan de mobilité et le déploiement de la nouvelle billetterie Ondéa, Grand Lac renforce l'offre de transports collectifs et encourage les modes alternatifs à la voiture. Ces outils contribuent à améliorer l'accessibilité, la lisibilité des services et la performance environnementale des déplacements.

## Eau et assainissement : préserver durablement la ressource

La gestion de l'eau a connu des avancées majeures en 2025.

La mise en service de l'unité de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) à Aix-les-Bains, la poursuite de la modernisation des réseaux et l'adoption du zonage des eaux pluviales renforcent la protection du lac et des milieux naturels, tout en sécurisant l'approvisionnement et la qualité du service.



## Urbanisme et aménagement : anticiper le développement du territoire

Grand Lac a poursuivi en 2025 un travail structurant sur ses documents de planification.

La déclinaison de la trajectoire zéro artificialisation nette (ZAN), l'évolution des PLUi et l'élaboration du site patrimonial remarquable (SPR) d'Aix-les-Bains permettent d'accompagner la croissance démographique tout en préservant les paysages, le patrimoine et les équilibres environnementaux.

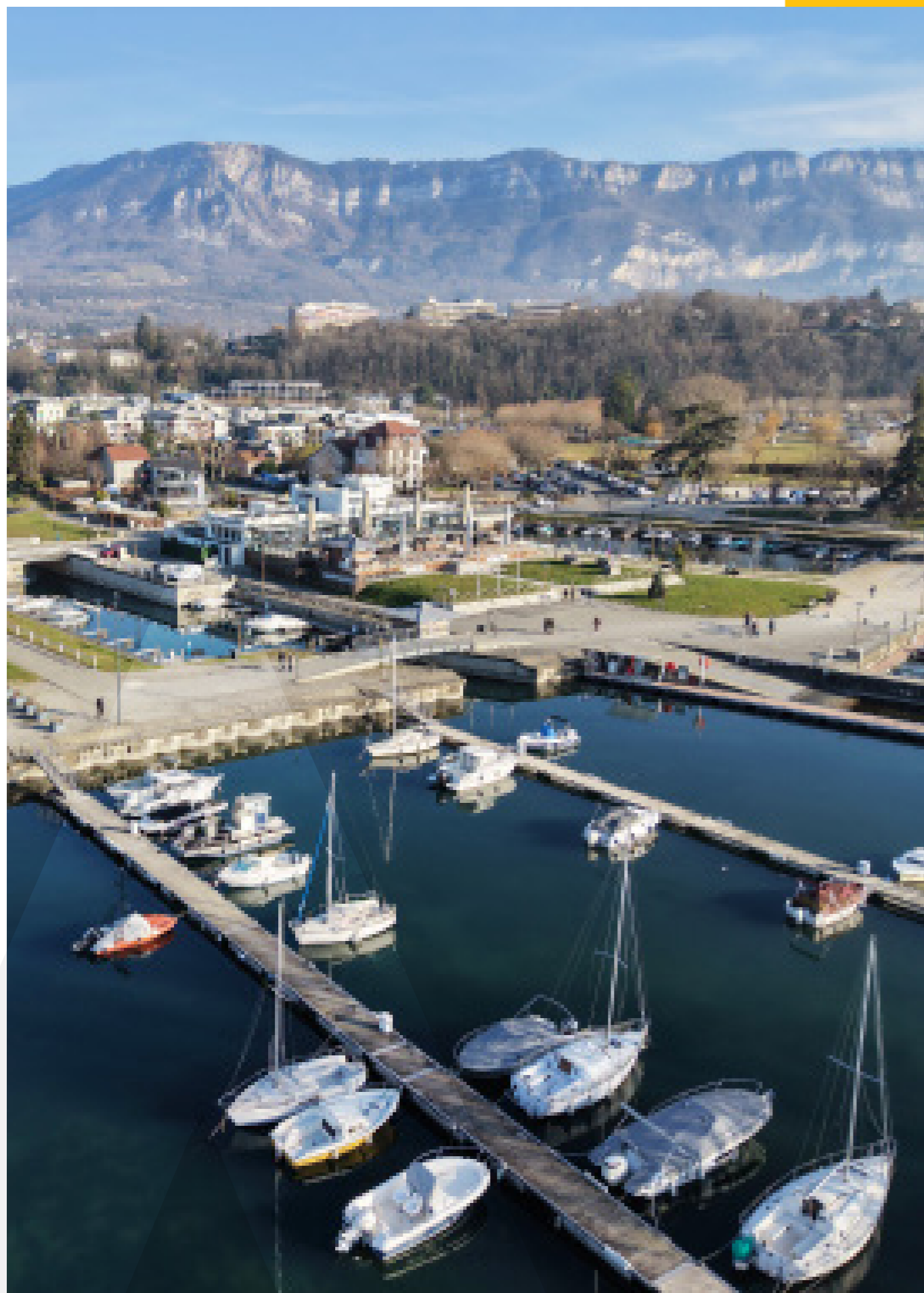
## Cohésion sociale : un nouveau cadre pour les quartiers prioritaires

La signature du contrat de cohésion sociale 2025-2030 marque une nouvelle étape pour la politique de la ville.

Ce document stratégique renforce les actions en faveur de l'emploi, de la jeunesse, de la réussite éducative, de l'accès aux droits et du cadre de vie, en s'appuyant sur un partenariat étroit entre institutions, associations et acteurs locaux.







# 01

## Attractivité raisonnée du territoire

**L'attractivité du territoire de Grand Lac repose sur un développement équilibré et durable, conciliant dynamisme économique, qualité du cadre de vie et préservation des ressources.**

À travers ses politiques publiques, Grand Lac accompagne les initiatives économiques locales, structure une offre touristique respectueuse des équilibres naturels, modernise et entretient les infrastructures portuaires et assure la gestion d'équipements sportifs et de loisirs accessibles à tous. Cette attractivité raisonnée s'appuie sur une action de proximité, au service des habitants, des acteurs économiques et des visiteurs et contribue à renforcer l'identité et l'attractivité du territoire dans la durée

Économie et entrepreneuriat	08
Tourisme	10
Ports et plages	12
Équipements sportifs et de loisirs	14

# ÉCONOMIE ET ENTREPRENEURIAT

**Avec un niveau record de créations et reprises d'entreprises et une baisse des cessations d'activités, le territoire de Grand Lac confirme en 2025 son dynamisme entrepreneurial.**

Le service économie poursuit ses actions de soutien à l'économie locale et de proximité autour de quatre missions principales :

- **Détection et accompagnement des porteurs d'idées et de projets de création ou de reprise d'entreprise, notamment dans le cadre :**
  - du dispositif CitésLab, soutenu par Bpifrance et l'État, reconduit pour la période 2025-2027, avec le recrutement de Stéphanie Piveteau, cheffe de projet CitésLab,
  - des projets à impact (reprise, transmission, commerces ruraux, innovation commerciale et/ou artisanale).
- **Renforcement du soutien aux entrepreneurs locaux avec la mise en place d'actions de proximité et fédératrices :** ateliers de formation, conseils, diagnostics économiques et plans d'actions opérationnels, aides financières, rencontres élus-entrepreneurs, petits-déjeuners avec les réseaux locaux.

• **Structuration, coordination et animation du réseau des acteurs socio-économiques locaux**, afin de faciliter l'orientation des porteurs de projets et des entrepreneurs vers les dispositifs adaptés à leurs besoins (près de 250 structures partenaires et 800 dispositifs mobilisables).

• **Accompagnement et appui à la décision des collectivités locales et des services de Grand Lac**, pour répondre à leurs besoins en matière de développement économique.

L'année 2025 constitue une année record en matière de créations et de reprises d'entreprises sur le territoire, avec **1 897 entreprises créées ou reprises**, tous statuts juridiques et secteurs confondus.

Depuis 2020, le nombre d'entreprises locales a progressé de près de **45 %**, passant d'environ 9 500 entreprises à **13 778 fin 2025**.

Enfin, en 2025, le territoire a enregistré **585 cessations, ventes ou arrêts d'activité**, soit une baisse de 20 % par rapport à 2024, dont **42 liquidations judiciaires** (contre 37 en 2024).

## Temps forts

### Conférence « Entreprendre au féminin » – 10 mars 2025

Organisation, pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, d'une conférence à Aix-les-Bains dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, en partenariat avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et la préfecture de la Savoie. 28 porteuses de projet et 26 dirigeantes ont participé à deux mini-conférences (leadership et pitch), à un quiz thématique, à des ateliers sur les étapes clés de la création d'entreprise, ainsi qu'à des témoignages et temps d'échange.

### Ateliers numériques – Printemps 2025

Organisation de 10 ateliers en partenariat avec l'association Les Foliweb pour renforcer les compétences digitales des entrepreneurs. En 2025, 149 entrepreneurs ont été formés aux réseaux sociaux, à la fiche Google, à l'intelligence artificielle, au référencement local et aux outils web essentiels. Ces actions ont atteint un taux de satisfaction de 9,25/10.



### Rencontres élus-entrepreneurs – Automne 2025

Mise en place de 5 rendez-vous réunissant une quinzaine d'élus et près de cent dirigeants locaux. Ces rencontres ont favorisé les échanges, le réseautage et l'information sur les dispositifs d'accompagnement et de financement, répondant aux attentes des artisans, commerçants, professions libérales et industriels.

### CREA PLAY – Tournée des quartiers – Novembre 2025

Organisation de l'action « CREA PLAY – La tournée des quartiers », dans le cadre du dispositif CitésLab, en partenariat avec la Mission locale jeunes (MLJ) d'Aix-les-Bains, la Maison des jeunes et de la culture (MJC), l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) et Marlio'Zen. Quatre soirées d'ateliers ludiques ont été organisées dans les quartiers prioritaires de Grand Lac. 28 jeunes ont participé à ces temps d'échange et de découverte de l'entrepreneuriat sous une forme ludique et pédagogique.

### Revitalisation économique Dura-Line et programme LEADER – Hiver 2025

Suite à la fermeture du site Dura-Line, la convention de revitalisation a été finalisée avec l'accompagnement financier d'une vingtaine d'entreprises chautagnardes pour la création d'activités et d'emplois. Mise en place d'un soutien financier, via le programme européen LEADER, en faveur de deux entreprises locales dans les domaines de l'alimentation, de l'économie circulaire et de la transition énergétique. Montant de la convention : 392 000 €

# 936 PORTEURS D'IDÉES

**178**  
nouveaux  
porteurs d'idées  
(445 rendez-vous)

**245**  
porteurs  
renseignés /  
conseillés  
lors d'un seul RDV distanciel  
(téléphone, mail...)

**513**  
participants  
à 46 actions collectives

**93 %**  
de taux de pérennité

à 3 et 5 ans des entreprises  
détectées et accompagnées par  
le dispositif CitésLab (le taux  
de viabilité moyen national des  
entreprises est de 45 %)



**+ 45 %** d'entreprises locales depuis 2020 (13 778 fin 2025)

**1 897** créations/reprises d'entreprises en 2025 (année record)

**585** cessations/ventes/arrêts en 2025

(- 20 % comparé à 2024), dont **42** liquidations judiciaires (37 en 2024)



**MARIE-PIERRE  
MONTORO-  
SADOUX**

Vice-présidente  
en charge de l'économie  
et du numérique

« Le dynamisme économique de Grand Lac repose sur un accompagnement de proximité, attentif aux besoins des porteurs de projets et des entrepreneurs. En 2025, le service économie a poursuivi son action pour structurer les parcours, favoriser les mises en réseau et soutenir les initiatives locales. »

« À travers notamment le dispositif CitésLab et ses partenariats, la collectivité agit concrètement pour renforcer l'attractivité du territoire, encourager l'innovation et sécuriser les parcours entrepreneuriaux. Cette mobilisation contribue durablement au développement économique local. »

# TOURISME

En 2025, le service tourisme a poursuivi ses actions en faveur de l'attractivité et de la valorisation du territoire en s'appuyant sur la marque Aix-les-Bains Riviera des Alpes et sur le partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

Dans ce cadre, 203 309 € ont été consacrés à l'entretien des sentiers et de la via ferrata du Roc de Cornillon, 210 555 € à l'entretien des cinq belvédères Grand Lac et 494 938 € aux rives du lac, à la Promenade du Lac, aux Mottets et aux sites touristiques, dont les Gorges du Sierroz.

Le service a également assuré le suivi du Syndicat Mixte des Stations des Bauges (SMSB) et de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), avec le versement d'une subvention d'équilibre de 433 290 € au SMSB et de 1 617 000 € à l'OTI.

Il a également assuré la gestion et le suivi de la taxe de séjour, principale ressource de financement de l'OTI. En 2025, 1 542 475,05 € ont été encaissés auprès des hébergeurs du territoire.

Enfin, le service a assuré une supervision budgétaire de 3 007 072 € en fonctionnement et de 2 743 241 € en investissement, avec une équipe composée de 2 agents, représentant un équivalent temps plein et demi.

## Temps forts

### SITES TOURISTIQUES

#### Aménagement du site de la Croix Verte – Le Bourget-du-Lac - Printemps 2025

Finalisation des aménagements : livraison des espaces verts et des cheminements (parking et aire de jeux livrés au printemps 2024).

Montant total : 3 677 000 € TTC, financé à hauteur de :

- 1 000 000 € (programme « Sites emblématiques » – Région Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- 226 284 € (Fonds vert 2024 – mesure « Renaturation des villes et villages ») ;
- 180 000 € (Contrat départemental du territoire) ;
- 117 105 € (Contrat territorial de Savoie (CTS),

#### Rénovation du pressoir des Gorges du Sierroz – Été 2025

Travaux de restauration : renforcement du balancier, changement de la cuve et amélioration de la signalétique pour valoriser l'esprit du site.

Montant total : 50 028 € TTC, financé par :

- 10 000 € (Opération Patrimoine Remarquable),
- 8 000 € (Club des mécènes de Savoie),
- 7 792 € de dons de particuliers (dont 2 000 € de l'association Au Cœur des Gorges du Sierroz),
- 5 000 € (Fondation du Patrimoine),
- 5 000 € (commune de Grésy-sur-Aix).

#### Confortement de la Promenade du Lac - Automne 2025

Travaux de reprise du sous-bassement, consolidation des enrochements, comblement des cavités et pose d'enrobés bas carbone sur les zones les plus dégradées.

Montant total : 1 932 000 € TTC, financé par :

- 470 000 € (Région Auvergne-Rhône-Alpes),
- 300 000 € (État – dotation de soutien à l'investissement local),
- 300 000 € (Département de la Savoie),

Ces financements ont également contribué à la réalisation des trois aires de jeux des Mottets en 2024, pour un montant de 310 892 € TTC.

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE – RÉSERVE DE BIOSPHERE

L'Agence Aix-les-Bains Riviera des Alpes s'est engagée dans le déploiement d'actions du Plan climat de Grand Lac pour un montant de 30 000 €.

Ces actions portent notamment sur :

- la poursuite du développement de la mobilité douce dans les pratiques touristiques, à travers des educteurs vélo à destination des professionnels, ainsi que l'accompagnement sur les nouveaux récits territoriaux, visant à capter les habitants grâce à des éléments de langage renouvelés et partagés avec les acteurs du tourisme ;
- la participation au programme Destination Regen, avec le Domaine de Marlioz, dans le cadre d'une expérimentation visant à construire un nouveau modèle économique innovant, robuste et durable, orienté vers un tourisme régénératif ;

À la suite du parcours de la Convention des entreprises pour le climat (CEC) en 2024, l'Agence a également finalisé sa feuille de route afin de valoriser la richesse du vivant, de renforcer les liens sociaux, de préserver et régénérer les ressources grâce au tourisme, d'encourager de nouveaux comportements et d'inspirer l'ensemble des acteurs du secteur.

Dans le cadre du Plan arbres, à l'automne 2025, Grand Lac a procédé à la plantation de 60 arbres sur plusieurs sites touristiques, avec des essences variées et adaptées au changement climatique. Ces plantations, réalisées en îlots, visent à favoriser l'ombrage et la fraîcheur au niveau des aires de jeux des Mottets (Viviers-du-Lac), du Lido (Tresserve), de l'enceinte d'Aqualac (Aix-les-Bains) et de la Croix Verte (Le Bourget-du-Lac).

Montant de l'investissement : 65 502 € TTC.



564 KM  
de sentiers  
pédestres et VTT

219 096  
passages  
aux Gorges du Sierroz

2 000  
visiteurs

lors du Fascinant week-end  
Vignobles & Découvertes



MICHEL FRUGIER

Vice-président en charge du tourisme, des ports et des plages, des sentiers et des équipements sportifs

« Le tourisme à Grand Lac s'inscrit dans une démarche équilibrée, attentive à la qualité des sites, à l'accueil des visiteurs et au cadre de vie des habitants. »

En 2025, les actions menées traduisent la volonté de valoriser durablement notre territoire, en intégrant pleinement les enjeux environnementaux et paysagers. C'est cette vision d'un tourisme respectueux et ancré localement qui guide notre action. »

## PORTS ET PLAGES

En 2025, le service des ports et plages a assuré la maintenance des infrastructures du plus grand ensemble portuaire français en eaux intérieures, la gestion de 2 974 emplacements à flot et de 125 emplacements de stockage à sec, ainsi que l'accueil des plaisanciers en escale. Il a également assuré la gestion de huit plages autour du lac, à l'exception de celle d'Aqualac.

Dans la continuité de son engagement environnemental, le service a poursuivi en 2025 ses actions en faveur de la transition énergétique et de la décarbonation des usages sur le lac.

L'année a notamment été marquée par la mise en service de deux véhicules-ateliers **100 % électriques**, la poursuite des études de rétrofit des bateaux de service, ainsi que par une attention renforcée portée à la maîtrise des consommations énergétiques.

Certains projets d'investissement ont également intégré, dès leur conception, une exigence de cohérence environnementale, notamment par l'application de la doctrine ERC (éviter, réduire, compenser), afin de limiter les impacts des aménagements.

En 2025, le service a aussi poursuivi sa politique pluriannuelle de maintenance et de modernisation des équipements portuaires : rénovation des platelages et des installations électriques, rejointoiement des murs de quai et sécurisation des ouvrages.

En préparation de la saison estivale, les équipes ont déployé les équipements nécessaires à la surveillance des plages : lignes d'eau, postes de secours et dispositifs de sécurité.

Le service comptait **11 agents permanents en 2025**, avec un renfort saisonnier permettant de doubler les effectifs en période estivale, afin d'améliorer l'accueil des usagers et la qualité d'entretien des bassins portuaires.



## Temps forts

### Tout au long de l'année

- Validation de l'avant-projet du réaménagement du port des 4 Chemins et du port à sec (Viviers-du-Lac), et dépôt du dossier de demande d'autorisations environnementales.
- Livraison du port du Bras Mort de la Leysse sur la commune du Bourget-du-Lac.
- Mise en service de deux véhicules-ateliers à motorisation 100 % électrique.
- Poursuite des travaux de remise en état des chenaux d'entrée des ports.
- Poursuite du programme pluriannuel de rénovation et de sécurisation des équipements portuaires.
- Déploiement de l'opération de communication « On préfère tous nos ports propres ».
- Organisation de la troisième opération de baisse du niveau du lac, favorisant la régénération des roselières et contribuant à la qualité de l'eau.



## CHIFFRES CLEFS

**2 974**  
places réparties  
sur 8 communes

**28 118**  
nuitées d'escale  
en 2025

**486**  
plaisanciers en  
escale (74 %  
des demandes  
satisfaites)

**181**  
transferts de places  
à l'occasion de la  
vente d'un bateau

**5 219**  
passages aux  
mises à l'eau en  
période estivale

**240**  
tonnes d'herbiers  
collectés dans les  
bassins portuaires

**300**  
bateaux déplacés  
en septembre pour  
l'opération de baisse  
de niveau du lac

# ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le service assure la gestion de l'ensemble des équipements sportifs de Grand Lac : Aqualac, les gymnases de Marlioz (G1, G2, G3 et G4), le gymnase Garibaldi ainsi que celui d'Entrelacs.

Il assure l'accueil des différents publics, l'entretien et le bon fonctionnement des équipements, ainsi que la conduite des chantiers de construction et d'aménagement. Le service travaille en lien permanent avec les associations sportives, les établissements scolaires, les centres de loisirs et le grand public.

En 2025, Aqualac a poursuivi sa mission d'enseignement, de perfectionnement et de pratique des activités aquatiques et ludiques, à destination des habitants, des touristes, des clubs et des scolaires. La fréquentation estivale provient principalement des secteurs de Grenoble et de Lyon, tandis que le bassin nordique attire en hiver un public venu majoritairement d'Aix-les-Bains, de Chambéry et d'Annecy.

L'établissement emploie **35 agents à l'année**, avec un renfort estival permettant de doubler les effectifs. Son budget de fonctionnement s'élève à **3 300 000 €**, dont **650 000 €** de fluides et **2 100 000 €** de masse salariale et à **250 000 €** en investissement.

Les gymnases ont mobilisé en 2025 un budget de fonctionnement de **690 000 €** et **2 900 000 €** en investissement, dont **2 400 000 €** pour la rénovation du gymnase Garibaldi. L'équipe est composée de deux agents d'exploitation à temps plein, d'un agent à temps partiel pour Entrelacs et d'un agent d'entretien. Les agents techniques d'Aqualac apportent un appui ponctuel.

## Temps forts

### Janvier – Février

- Déclenchement du Plan d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence à la halle Marlioz et au gymnase Garibaldi.

### Février – Mars

- Mise en service des panneaux photovoltaïques à Aqualac, permettant une réduction de 12 % de la facture d'électricité.

- Reprise en régie de l'entretien des espaces verts.

### Avril

- Reprise en régie de l'entretien du gymnase Carole Montillet à Entrelacs.

### Juin – Août

- Juin : démarrage des travaux de réfection du gymnase Garibaldi (performance énergétique, sol sportif, mur d'escalade).

- Juillet : entretien des murs d'escalade du G4 et du gymnase Carole Montillet.

- Saison estivale contrastée à Aqualac, marquée par un pic de fréquentation en début de période et plusieurs interventions. Une réunion d'urgence s'est tenue en préfecture.

- 27-29 juin : accueil du pré-événement Dragon Boat.

- 1<sup>er</sup> juillet-31 août : fermeture des bassins intérieurs.

- 24-30 août : accueil de l'équipe de France de paranatation.

### Septembre

- Restitution de l'étude sur le devenir du gymnase d'Entrelacs.

### Octobre

- Octobre Rose à Aqualac.

- Vidange et travaux du bassin de 50 m.

- Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des gymnases G1 et G2 de Marlioz (Aix-les-Bains).

### Novembre

- Début des travaux des ombrières photovoltaïques à Marlioz.

- 26 novembre : inauguration du gymnase Garibaldi

### Décembre

- Animations de Noël à Aqualac.

- Plantation d'arbres par l'école de Choudy (Aix-les-Bains) dans le cadre du Plan Arbres.



# AQUALAC



**314 600**

visiteurs sur l'année  
+ 7 % de fréquentation annuelle

**75 %**

du chauffage assuré par  
énergies renouvelables

**19 300**

clients à l'Aquapark

**1 300 000 €**

de recettes

# GYMNASSES

**2 400 000 €**

investis pour le gymnase Garibaldi



# 02

## Aménagement durable et planification

**Guidée par le Plan climat air-énergie-territorial (PCAET) de 2020, la transition énergétique est toujours au cœur des priorités de Grand Lac.**

Des outils comme le cadastre solaire ou France Rénov' accompagnent la transition énergétique à l'échelle locale. Côté mobilités, la planification intercommunale encourage des alternatives comme le vélo et le covoiturage. L'agriculture est soutenue via le Projet alimentaire territorial (PAT), qui renforce la résilience alimentaire et protège les terres. Urbanisme et autorisations d'urbanisme anticipent la croissance tout en préservant l'équilibre écologique. Le Programme local de l'habitat (PLH) adapte l'offre de logements aux besoins du territoire. La politique de la ville agit, enfin, au plus près des quartiers prioritaires.

Homme & Biosphère	18
Transition énergétique	20
Mobilités	22
Agriculture et résilience alimentaire	24
Service urbanisme et planification	26
Service des autorisations d'urbanisme (SAU)	28
Habitat	30
Politique de la ville	32

# PROGRAMME UNESCO « HOMME & BIOSPHÈRE »

En 2025, le projet de création de la Réserve de biosphère du lac du Bourget est pleinement entré dans une phase opérationnelle, marquée par la poursuite des actions de communication et de concertation, ainsi que par le renforcement de la gouvernance et des partenariats.

Après la finalisation du dossier de candidature en 2024, l'année 2025 a constitué une étape majeure avec la désignation officielle du territoire par l'UNESCO le 27 septembre, suivie du lancement de nouveaux projets pour la Réserve de biosphère.

## Échanges avec le Conseil international de coordination du programme Man and Biosphere et désignation officielle

Après l'étude de la candidature, plusieurs échanges ont eu lieu avec les instances de l'UNESCO, mobilisant les services et les partenaires. Ces travaux ont notamment conduit à l'ajustement du zonage de la Réserve de biosphère et à l'élaboration d'un budget pluriannuel.

En septembre 2025, le territoire a été officiellement reconnu "Réserve de biosphère du lac du Bourget, entre Rhône et Alpes", lors du Congrès mondial des Réserves de biosphère à Hangzhou (Chine). Cet événement historique a fortement mobilisé les services en matière de communication et de relations presse, avec l'organisation d'une conférence de presse et d'un voyage de presse en septembre et octobre 2025.

## Poursuite de la structuration du plan de gestion

Le travail autour du plan de gestion s'est poursuivi avec les partenaires du projet, permettant de formaliser les actions (porteurs, financements, indicateurs) et de rédiger 25 fiches actions. Le plan a également été intégré dans un nouvel outil de suivi des plans de l'agglomération : Solu'Plan.

## Animation des instances de gouvernance

Le groupe de travail scientifique s'est réuni à trois reprises en 2025 afin de suivre l'avancement du projet, de préparer la constitution du futur conseil scientifique et d'élaborer le projet de règlement intérieur. Le Conseil scientifique officiel se réunira à partir de 2026 pour définir le programme de recherche.

En décembre 2025, le premier comité de gestion de la Réserve de biosphère s'est tenu. Le premier comité de pilotage est prévu le 26 janvier 2026.

## Événement dédié aux agents de Grand Lac

Le 4 décembre 2025, 60 agents de Grand Lac se sont réunis pour découvrir la Réserve de biosphère, son plan de gestion et réfléchir à son intégration dans leurs missions quotidiennes.

Ce temps d'échange a permis de mieux comprendre les enjeux de la désignation et le rôle du service dans l'accompagnement des autres directions. Une boîte à outils dédiée sera produite à l'issue de ces échanges.

## Lancement de nouveaux projets

Plusieurs projets portés par le service Homme et Biosphère ont été engagés en 2025 :

- **Plan Arbres pour la Biosphère** : programme de plantations sur 10 ans (2026-2035) :
  - 2026 : diagnostic, définition des objectifs, stratégie, zones de plantation, choix des essences et programmation ;
  - 2027-2035 : mise en œuvre des plantations.
- **Atlas de biodiversité communale (ABC)** :
  - sélection à l'appel à projets de l'Office français de la biodiversité (OFB) ;
  - réalisation d'inventaires et d'animations sur 11 communes entre 2025 et 2028 ;
  - territoire régénératif : élaboration d'un cahier des charges avec les services tourisme et air-énergie-climat pour une étude expérimentale sur le tourisme régénératif, lancée en 2026.

## Poursuite du projet Fauna Flora 30X30

L'expérimentation a achevé sa deuxième année et entamé sa troisième et dernière année. Depuis 2023, près de 1 200 élèves issus de 22 établissements scolaires ont participé au projet.

Pour l'année scolaire 2025-2026, 24 classes dans 17 établissements sont concernées, soit 570 élèves.

En décembre 2025, les élèves des écoles de Choudy (Aix-les-Bains) et du Bourget-du-Lac ont participé à des plantations d'arbres sur les sites touristiques, dans le cadre du Plan arbres pour la Biosphère.

## Temps forts

### Reconnaissance UNESCO – Septembre 2025

Désignation officielle du territoire comme Réserve de biosphère du lac du Bourget lors du Congrès mondial à Hangzhou (Chine).

### Structuration du plan de gestion – 2025

Finalisation des 25 fiches actions et intégration du plan dans l'outil Solu'Plan.

### Gouvernance – Tout au long de l'année 2025

Trois réunions du groupe scientifique et organisation du premier comité de gestion en décembre.

### Mobilisation des agents – 4 décembre 2025

Journée de sensibilisation réunissant 60 agents autour de la Réserve de biosphère.

### Lancement de projets structurants – Tout au long de l'année 2025

Engagement du Plan Arbres, des Atlas de biodiversité communale et du projet de territoire régénératif.

### Fauna Flora 30x30 – 2025-2026

Entrée dans la dernière année d'expérimentation et poursuite des actions éducatives.



25

fiches actions  
du plan de gestion  
créées

11 COMMUNES

engagées dans un Atlas de biodiversité  
communale

70 ARBRES

plantés sur les sites du Lido, des Mottets, de  
la Croix Verte et d'Aqualac dans le cadre du  
Plan Arbres

479 ÉLÈVES

ont appris à reconnaître 30 espèces  
animales et 30 espèces végétales locales et  
570 sont en train de les apprendre

Service : 119 000 € votés, 94 572 € dépensés (report d'évènements)

Fauna Flora 30X30 : 43 500€ votés et 42 036 € dépensés

# CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

En 2025, le service climat-air-énergie poursuit le pilotage des politiques communautaires en matière de transition énergétique, de qualité de l'air et de lutte contre le changement climatique. Il élabore et suit les principaux outils de planification, notamment le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), accompagne les communes et les acteurs locaux et déploie des actions en faveur de la sobriété, des énergies renouvelables et de l'adaptation climatique.

Dans un contexte marqué par une intensification des aléas climatiques, l'année 2025 se classe comme la quatrième plus chaude enregistrée en France depuis 1900. Les impacts du dérèglement climatique sont désormais visibles sur le territoire, quelle que soit la saison. Face à ces enjeux, Grand Lac renforce ses actions d'atténuation et engage une stratégie d'adaptation afin d'accompagner durablement les évolutions climatiques.

## Temps forts

### Adoption du plan de transition BEGES – Mars 2025

À la suite de la réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre en 2024, il a été constaté que les activités de Grand Lac et du CIAS avaient émis **35 kilotonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2022**.

Ce diagnostic a permis l'élaboration d'un **plan de transition sur trois ans**, comprenant des actions chiffrées, identifiées et évaluables.

#### Ce plan repose sur trois ambitions majeures :

- le développement d'une politique de sobriété et d'achats durables ;
- la sortie progressive des énergies fossiles.
- l'accompagnement des changements de comportements.

**Ces orientations sont déclinées en 9 axes** : achats durables, déplacements professionnels, plan de mobilité employeur, déplacements visiteurs, bâtiments et énergie, économie circulaire, ressources en eau, sensibilisation.

Le diagnostic et le plan de transition ont été adoptés lors du conseil communautaire du 17 juin 2025 et publiés sur le site de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Le bilan à mi-parcours du PCAET 2020-2026 a également été approuvé lors du conseil communautaire du 25 mars 2025.

### Bilan à mi-parcours du PCAET - Juin 2025

Les principales conclusions du PCAET montrent que, sur les **132 actions du plan**, plus de la moitié (57 %) ont été au moins partiellement engagées depuis 2020. Ces actions ont permis de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés en matière de réduction de la consommation énergétique, de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables. Toutefois, un renforcement des efforts en matière de sobriété et de mobilisation des acteurs demeure nécessaire pour atteindre pleinement les ambitions initialement définies.

### Finalisation du Contrat Chaleur Renouvelable – Septembre 2025

Les objectifs du Contrat Chaleur Renouvelable mené avec le syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS) et l'ADEME ont été atteints et dépassés, avec :

- 11,7 GWh d'énergie renouvelable engagés ;
- 20 projets publics et privés accompagnés ;
- 4,5 millions d'euros d'aides mobilisées en moins de trois ans.

Deux projets structurants ont été concrétisés : le **réseau de chaleur du Bourget-du-Lac et l'extension du réseau d'Aix-les-Bains**.

Le 19 septembre 2025, les élus ont signé un nouveau Contrat de Chaleur Renouvelable départemental avec le syndicat départemental d'énergie de la Savoie (SDES) et les intercommunalités partenaires.

### Accompagnement des communes pour la sobriété énergétique – Tout au long de l'année 2025

Dans le cadre des conventions avec l'agence au service du défi énergétique (ASDER) et des conseillers/conseils en énergie partagés avec le SDES, le service a poursuivi l'accompagnement des communes afin de réduire les consommations énergétiques de leur patrimoine.

### Déploiement de la stratégie solaire territoriale – Tout au long de l'année 2025

La **stratégie solaire patrimoniale s'est poursuivie avec** :

- l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture d'Aqualac ;
- la participation au capital de la centrale villageoise Eau & Soleil du Lac ;
- le lancement des travaux de trois futurs projets photovoltaïques : gymnase Garibaldi, parking du siège de Grand Lac et halle des sports de Marlioz ;
- la mise à jour du cadastre solaire accessible au public.

### TEPOS\* – mission séquestration carbone – Tout au long de l'année 2025

Lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Innovations territoriales » de l'ADEME, Grand Lac, Grand Annecy et Grand Chambéry ont recruté une chargée de mission mutualisée afin de conduire une expérimentation ambitieuse visant à faire émerger de nouveaux projets de séquestration carbone fondés sur la nature.

### 2<sup>ème</sup> édition – Clim'Action - Novembre 2025

La seconde édition de Clim'Action s'est déroulée du **10 au 23 novembre 2025** sur onze communes.

Près de **2 000 participants** ont pris part à une **quarantaine d'événements** : conférences, ciné-débats, visites, fresques du climat et sorties nature.

La quinzaine a été inaugurée par une conférence-spectacle de Timothée Parrique au Centre des Congrès d'Aix-les-Bains, organisée en partenariat avec l'Agence Aix Riviera des Alpes, Livres en Marches, iDEE, Solucir et l'INSEEC.

\* Territoires à énergie positive (TEPOS)



## PCAET / BEGES

**1 PLAN**

de transition sur 3 ans

**9 AXES**

d'actions structurantes

**35 KT CO<sub>2</sub>**

émises (BEGES 2022)

## CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE

- **11,7 GWh** d'énergie renouvelable
- **20** projets accompagnés
- **4,5 M€** d'aides mobilisées
- Création du réseau de chaleur du Bourget-du-Lac
- Extension du réseau de chaleur d'Aix-les-Bains

## CLIM'ACTION

**11 COMMUNES**

impliquées dans Clim'Action

**2 000**

participants

**+ DE 40**

événements



**MARIE-CLAIRE BARBIER**

Vice-présidente en charge de l'environnement, du climat, de la transition énergétique et du lac

« En 2025, Grand Lac a poursuivi une action volontariste en faveur de la transition énergétique et climatique. Le plan de transition, le développement des énergies renouvelables et la mobilisation du territoire traduisent une volonté collective d'agir concrètement pour préparer l'avenir. »

Cette dynamique s'inscrit dans une démarche durable, au service des habitants et des communes. »

# MOBILITÉS

La compétence mobilités constitue l'une des plus anciennes de la communauté d'agglomération. La Loi d'orientation des mobilités (LOM) a profondément fait évoluer son périmètre, en confiant à Grand Lac la planification et l'organisation des déplacements sur l'ensemble du territoire, en lien avec la Région, le Département et les communes.

Le champ d'intervention couvre les transports collectifs, les mobilités actives (vélo, marche) et les mobilités partagées (covoiturage), à l'échelle de l'ensemble du territoire.

## Transports collectifs

Le transport urbain est confié, dans le cadre d'une **délégation de service public (DSP)**, à la **société RATP Dev depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022**. Ce contrat regroupe l'ensemble des services de transport collectif du territoire, y compris les transports scolaires.

En 2025, le réseau mobilise **32 bus et 9 minibus**, pour un total de **1 829 915 kilomètres parcourus**. L'exploitation repose sur **80 salariés, dont 66 conducteurs**.

## Migration de la billettique Actoll vers Matawan

Devenu obsolète, le système de billettique Actoll a été remplacé par la solution **Matawan**. Ce projet, mené conjointement avec RATP Dev sur plusieurs mois, s'est concrétisé par le **lancement officiel de la nouvelle billettique le 4 novembre 2025**.

En 2026, la solution évoluera avec une boutique en ligne renforcée et le déploiement du **Pass Ondéa Liberté**, un système de post-paiement. Ce dispositif permet de voyager sans abonnement, avec une facturation mensuelle plafonnée à **39 €**.

## Distinction nationale

Grand Lac a été lauréat du **Prix du Jury du magazine Ville, Rail & Transports** pour le déploiement d'outils comparables à ceux d'une grande agglomération, notamment :

- l'amélioration des fréquences de passage ;
- le développement du transport à la demande Mobéa ;
- la digitalisation du parcours usager ;
- l'augmentation de la fréquentation du réseau

## Infrastructures cyclables

En 2025, quatre voies vertes ont été réalisées, représentant **1,5 kilomètre de linéaire**.

Deux sections de la Véloroute des 5 Lacs, sous maîtrise d'ouvrage régionale et coordination Grand Lac :

- à Aix-les-Bains, section Franklin Roosevelt (480 000 €, 230 mètres linéaires) ;
- à Grésy-sur-Aix, section des Gorges du Sierroz (360 000 €, 900 mètres linéaires).
- à Chindrieux, voie verte entre la gare et le pont SNCF (246 000 €, 160 mètres linéaires) ;
- à Viviers-du-Lac, liaison centre-ville – chemin des Moulins (75 000 €, 200 mètres linéaires).

En parallèle, les études d'avant-projet et de projet ont été lancées sur sept nouvelles voies vertes, dont au moins trois seront réalisées au premier semestre 2026.

Plusieurs sections des Coteaux du Revard seront également aménagées entre 2026 et 2027.

## Conseil en mobilité

La coordination engagée depuis 2024 entre Ondéa Grand Lac et l'Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc se poursuit. En 2025, dix nouveaux employeurs, représentant plus de 2 200 salariés, ont signé un acte d'engagement, portant le total à vingt employeurs engagés pour 4 400 salariés.

## Covoiturage

La démarche de gratification du covoiturage, fondée sur l'application **BlaBlaCar Daily**, est déployée depuis janvier 2023 en partenariat avec les agglomérations Cœur de Savoie, Grand Chambéry et le Département de la Savoie.

Ses principes reposent sur :

- la gratuité pour les passagers ;
- une rémunération des conducteurs (0,10 € par kilomètre, minimum 2 € par trajet) ;
- les trajets de plus de 5 kilomètres internes au territoire.

## Vélodéa

En 2025, une tarification différenciée entre résidents et touristes a été mise en place afin de favoriser l'usage local.

Sur la période janvier-septembre, Vélodéa comptabilise 5 662 locations (+ 2 %), avec un chiffre d'affaires en hausse de 17 %, pour un budget de 150 000 € HT.

## Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

En 2025, le dispositif a mobilisé **6 écoles et 8 classes** sur les communes de La Biolle, Mouxy, Tresserve, Grésy-sur-Aix, Voglans et Le Bourget-du-Lac.

La non-reconduction de la subvention Génération Vélo a accru le reste à charge pour les établissements.

Le budget de fonctionnement du service s'élève à **8 millions d'euros**, financé notamment par le versement mobilité.

## Temps forts

### Adoption du Plan de mobilité (PDM) - Avril 2025

Adoption du PDM par le conseil communautaire le 29 avril 2025. Il vise à réduire l'usage de la voiture, développer les alternatives et structurer un cadre réglementaire lisible. À horizon 2030, il prévoit une baisse de 1 % des déplacements automobiles malgré une hausse globale de 19 %.

### Création du système d'information géographique (SIG) vélo départemental - Tout au long de l'année 2025

Création d'une base de données partagée des infrastructures cyclables, en lien avec le Département et les établissements publics de coopération intercommunale EPCI.

### Étude sur la signalétique cyclable - Tout au long de l'année 2025

Lancement de l'étude relative au jalonnement et à l'identité visuelle des itinéraires cyclables.

### Mois des mobilités - Septembre 2025

16 au 22 septembre : Semaine européenne de la mobilité (animations, tarifs incitatifs).  
19 septembre : organisation du 3<sup>ème</sup> défi des écoliers, réunissant 40 écoles.

### Lancement de Moovea - Octobre 2025

Mise en ligne du guide numérique de la mobilité ([www.moovea-grand-lac.fr](http://www.moovea-grand-lac.fr)), plateforme multimodale regroupant l'ensemble des solutions de déplacement. Projet réalisé par l'Agence Écomobilité, en lien avec les services de Grand Lac.

# VÉLODÉA

5 662 LOCATIONS

+ 2 % de chiffre d'affaires

# ONDÉA

1 409 113

validations de titres

829 915 KM

parcours

# CONSEIL EN ENTREPRISE

20

employeurs engagés  
représentant 4 400 salariés

# SAVOIR ROULER À VÉLO

6

écoles

8

classes

# DÉFI DES ÉCOLIERS

40 ÉCOLES

4 850 élèves inscrits

72,1%

ont relevé le défi de l'écomobilité



FLORIAN MAITRE

Vice-président en charge des déplacements, de l'intermodalité et du projet de territoire

« Le développement des mobilités constitue un levier essentiel pour améliorer le cadre de vie et accompagner la transition écologique du territoire. En 2025, Grand Lac a poursuivi ses investissements dans les transports collectifs, les mobilités actives et les services aux usagers, afin de proposer des solutions accessibles, efficaces et durables. »

Cette politique vise à faciliter les déplacements du quotidien, à réduire l'impact environnemental et à renforcer l'attractivité du territoire, en s'adaptant aux nouveaux usages et aux attentes des habitants. »

# AGRICULTURE ET RÉSILIENCE ALIMENTAIRE - FORÊTS

L'année 2025 a été marquée par une étape majeure pour Grand Lac avec la reconnaissance, par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), du Projet alimentaire territorial (PAT) de niveau 2. Cette labellisation vient valider le plan d'action partenarial construit autour des enjeux alimentaires et agricoles du territoire.

À travers ce programme, Grand Lac poursuit son engagement en faveur du développement des circuits alimentaires locaux, en soutenant la production agricole, les circuits courts, la logistique et la transformation des productions.

## Agriculture et résilience alimentaire - Forêts

Les actions du PAT se sont poursuivies tout au long de l'année, notamment avec :

- l'accompagnement de trois maraîchers volontaires pour développer la livraison de paniers de légumes sur les lieux de travail, au bénéfice des adhérents de l'association du personnel Ami'lac, avec une réflexion en cours pour étendre ce dispositif à d'autres entreprises ;
- la poursuite des mesures agro-environnementales contractualisées avec seize exploitations agricoles, complétées par des analyses de qualité des fourrages afin d'optimiser les usages agricoles et la valorisation des parcelles ;
- le développement d'un parcours pédagogique de découverte des métiers agricoles à destination des élèves du primaire, pour une mise en œuvre prévue au premier semestre 2026.



L'année 2025 a également été marquée par l'apparition de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC), affectant les bovins. Treize exploitations ont été touchées, entraînant l'abattage des troupeaux concernés. Le service a assuré un suivi étroit de cette crise, en coordonnant les actions et en identifiant les aides mobilisables. Le territoire est désormais sorti des zones de surveillance et les troupeaux sont en cours de reconstitution.

## Temps forts

**Renforcement des actions de communication - Février 2025**  
Intégration d'un nouvel agent en contrat d'un an, dédié aux missions de communication et de sensibilisation autour du PAT.

**Campagne « La campagne... respect ! » - Mai 2025**  
Distribution de macarons et d'affiches auprès des exploitations agricoles, dans le cadre d'une campagne portée par les collectivités du Parc naturel régional du Massif des Bauges, visant à sensibiliser les promeneurs au respect des espaces agricoles.

**Labellisation du PAT niveau 2 - Juin 2025**  
Reconnaissance officielle du Projet alimentaire territorial de Grand Lac par les services de l'État.

**Qualité de l'alimentation collective - Novembre 2025**  
Validation politique du lancement d'une étude visant à améliorer la qualité des repas servis par le CIAS (EHPAD et portage de repas à domicile).

**Soutien à la réduction des phytosanitaires - Décembre 2025**  
Acquisition d'un pulvérisateur ciblé mis à disposition des coopératives d'utilisation de matériels agricoles (CUMA), cofinancé par la Compagnie nationale du Rhône et le Conseil départemental de la Savoie.



# 207

nids de frelons asiatiques détruits sur le territoire,

pris en charge par Grand Lac, les communes et les bénévoles du GDSA.

+ 40 % par rapport à 2024

# 200 ha

de zones humides Natura 2000

concernés par des mesures agro-environnementales

# 766

jours

financés auprès des services de remplacement pour faciliter la prise de repos des agriculteurs



**JULIE NOVELLI**

Vice-présidente en charge de l'agriculture et de la résilience alimentaire

« La reconnaissance du Projet alimentaire territorial de niveau 2 marque une étape structurante pour notre territoire. Elle valorise le travail partenarial engagé depuis plusieurs années et renforce notre capacité à accompagner durablement les filières agricoles, les circuits courts et la qualité alimentaire. »

« En 2025, Grand Lac a poursuivi son action en faveur de la résilience alimentaire, de la préservation des ressources et du soutien aux exploitations, afin de répondre aux enjeux climatiques, économiques et sociaux, au service des agriculteurs et des habitants. »

# SERVICE URBANISME ET PLANIFICATION

La croissance démographique observée depuis plusieurs décennies sur le territoire de Grand Lac se poursuit à un rythme supérieur à la moyenne savoyarde.

Ce développement nécessite d'être anticipé afin de préserver la qualité de vie du territoire, ses patrimoines naturels et culturels, ses paysages, tout en répondant aux enjeux contemporains : adaptation aux ressources disponibles, maintien de la biodiversité, transition écologique et trajectoire législative du zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050.

## Urbanisme-planification

Le service urbanisme-planification assure le pilotage des principales procédures d'urbanisme du territoire, afin d'accompagner le développement urbain dans une logique de cohérence, de sobriété foncière et de qualité paysagère.

Le service assure principalement le pilotage des procédures d'urbanisme, et intervient notamment sur :

- l'élaboration et l'évolution des trois plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) couvrant l'ensemble du territoire de Grand Lac (Albanais savoyard, ex-CALB et Chautagne) ;
- l'évolution du site patrimonial remarquable (SPR) de Chanaz et l'élaboration de celui d'Aix-les-Bains ;
- l'élaboration du règlement local de publicité intercommunal (RLPi) ;
- la conduite d'études pré-opérationnelles permettant de traduire les projets communaux et intercommunaux dans les documents d'urbanisme.

## Temps forts

### Déclinaison territoriale de la trajectoire ZAN - Mars 2025

En 2025, la trajectoire « zéro artificialisation nette » a fait l'objet d'un travail de déclinaison à l'échelle du territoire, en lien avec Métropole Savoie, en charge du schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Cette démarche, intégrée à la modification simplifiée n° 2 du SCoT, a été construite en concertation avec un comité de pilotage composé de 18 élus. Elle a été présentée au conseil communautaire en mars, puis formalisée par un avis en septembre 2025.

### Lancement du site patrimonial remarquable d'Aix-les-Bains - Avril 2025

Afin de préserver le patrimoine architectural et paysager, la création d'un site patrimonial remarquable a été engagée à Aix-les-Bains.

Une démarche partenariale, associant élus, services et architecte des Bâtiments de France, a permis d'initier la définition du périmètre à travers une balade urbaine.

### Projet de transfert du Centre Hospitalier Métropole Savoie - Novembre 2025

Le projet de regroupement des sites aixois du Centre Hospitalier Métropole Savoie sur la commune de Grésy-sur-Aix se poursuit.

Grand Lac accompagne ce projet sur les volets urbanisme et mobilité, en lien avec les communes concernées. L'ouverture du futur établissement est prévue entre 2030 et 2032.

### Adoption du RLPi - Décembre 2025

Après une phase de concertation et une enquête publique en septembre 2025, le règlement local de publicité intercommunal a été approuvé par le conseil communautaire le 9 décembre.

Son application effective depuis la mi-décembre marque l'aboutissement de la première procédure intercommunale du service dans ce domaine.

### Évolutions des PLUi - Tout au long de l'année 2025

Le PLUi ex-CALB a fait l'objet d'une modification approuvée en juin 2025, suivie d'une nouvelle procédure engagée à l'automne.

Le PLUi de Chautagne a connu sa première modification, prescrite en janvier 2025, avec une approbation prévue en janvier 2026.

Les trois PLUi intègrent désormais un volet énergétique en cohérence avec les actions du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

### Ressources humaines

En 2025, le service urbanisme-planification s'est renforcé avec l'arrivée de deux nouveaux agents. Il compte désormais sept agents, permettant de développer de nouveaux projets, notamment dans les domaines du patrimoine et de l'aménagement urbain.

## 11 PROCÉDURES MENÉES EN PARALLÈLE

 **2 MODIFICATIONS DE PLUI** (ex-CALB, Chautagne)

 **1 RLPI ÉLABORÉ**

 **2 MODIFICATIONS SIMPLIFIÉES** (Aix-les-Bains, Chautagne)

 **1 RÉVISION ALLÉGÉE** (ex-CALB)

 **1 MODIFICATION DE SPR** (Chanaz)

 **1 SPR LANCÉ** (Aix-les-Bains)

 **1 MISE À JOUR DES ANNEXES** (ex-CALB)

 **2 MISES EN COMPATIBILITÉ** (Grésy-sur-Aix, Voglans)

## RESSOURCES HUMAINES

**7 agents au sein du service en 2025 (+ 2 agents recrutés)**  
Développement des missions patrimoine et projets urbains



**THIBAUT GUIQUE**

11e vice-président urbanisme, habitat, logement social, politique de la ville

En 2025, Grand Lac a poursuivi un travail structurant pour accompagner la dynamique du territoire tout en préservant son cadre de vie et ses paysages.

La déclinaison de la trajectoire législative zéro artificialisation nette, l'évolution des PLUi et l'adoption du RLPi traduisent notre volonté d'inscrire l'aménagement dans une vision cohérente, durable et équilibrée.

Maîtriser la croissance démographique, protéger notre patrimoine et notre environnement en préparant l'avenir : telle est l'ambition portée par notre politique d'urbanisme.

# SERVICE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (SAU)

En 2025, le service des autorisations d'urbanisme poursuit son engagement au service des communes et des habitants du territoire. Dans un contexte économique et réglementaire exigeant, le SAU continue d'assurer une instruction rigoureuse et réactive des dossiers, tout en développant ses actions de proximité et de coopération.

À travers son activité quotidienne, ses projets structurants et ses temps de rencontre, le service contribue pleinement à l'aménagement harmonieux et durable du territoire.

## Une activité soutenue au service du territoire

En 2025, le service des autorisations d'urbanisme a maintenu un niveau d'activité élevé, avec un flux de dossiers important et une répartition annuelle stable.

Malgré une légère baisse par rapport à 2024, l'activité demeure supérieure à celle observée en 2023. Dans un contexte économique plus contraint, le volume toujours conséquent des demandes d'autorisation traduit le dynamisme du territoire et l'attractivité des communes.

Le SAU poursuit ainsi pleinement sa mission d'accompagnement des projets, en lien étroit avec les communes et les usagers, au service du développement et de l'aménagement équilibré du territoire.

## Temps forts

### Élaboration du projet de service

Réalisation en 2025 du projet de service du SAU, coconstruit par l'ensemble de l'équipe. Cet outil structurant permet de formaliser les missions du service, de renforcer le lien avec les communes et les usagers, et de donner du sens au travail collectif.

### Présentation au pôle aménagement et planification

Présentation du SAU à l'ensemble des agents du pôle, sous un format ludique et participatif. Ce temps d'échange a renforcé la cohésion du service et le sentiment d'appartenance.

### SAU hors les murs

Organisation de la quatrième édition sur la partie sud du territoire, avec la visite du port des 4 Chemins et des grands projets du Bourget-du-Lac. Cet événement favorise la compréhension des enjeux territoriaux, le lien avec les élus et la cohésion interne.



# CHIFFRES CLEFS

**2 800**

autorisations d'urbanisme instruites  
(contre 2 792 en 2024)

**2 161**

équivalents permis de construire  
(contre 2 221 en 2024)

**36**

permis d'aménager

**734**

permis de construire

**28**

communes accompagnées

NP



# HABITAT

Le service a pour principale mission de mettre en œuvre la politique de l'habitat définie par les élus à travers le Programme local de l'habitat (PLH). Il s'agit d'un programme qui définit les orientations stratégiques et les actions à mener en matière d'habitat à l'échelle de Grand Lac, sur une période de 6 ans.

Ce programme a été voté en conseil communautaire en 2019 pour la période 2019-2025. Il affiche un budget de plus de 5 millions d'euros.

Le PLH a notamment pour vocation :

- d'accompagner le parcours résidentiel des habitants et d'accueillir les nouveaux ménages, grâce au développement d'une offre adaptée de logements sociaux et à l'accession sociale, mais aussi de répondre aux besoins des publics spécifiques (personnes âgées, personnes handicapées, ménages précaires, saisonniers) ;
- de favoriser la production de logements en maîtrisant la consommation foncière ;
- d'agir sur le parc existant, en aidant à la réhabilitation et à la mise sur le marché de logements du parc privé.

## Temps forts

### Lancement du nouveau Programme local de l'habitat 2026-2032

Janvier – octobre 2025

Élaboration du **PLH 2026-2032** en co-construction avec les communes et les partenaires du territoire (bailleurs sociaux, promoteurs, associations, Action Logement, institutionnels, Atelier citoyen).

Des ateliers de travail ont permis de partager les enjeux de l'habitat et de définir collectivement les orientations et actions à mener.

De janvier à mars, un diagnostic partagé a été réalisé sur la situation du logement. D'avril à mai, les orientations stratégiques ont été validées, notamment les objectifs de production, la poursuite des actions de rénovation et le développement d'une stratégie foncière. De mai à juillet, un plan d'action comprenant 23 actions a été défini. En juillet, le projet a été arrêté en conseil communautaire et la consultation des personnes publiques associées a été engagée.

L'approbation du PLH est prévue au conseil communautaire de février 2026.

### Événements publics sur la rénovation de l'habitat privé

Janvier – avril – novembre – décembre 2025

Dans le cadre du dispositif « **Je rénove Grand Lac** », plusieurs actions de sensibilisation ont été organisées à destination du public.

Trois conférences ont eu lieu en 2025 (Bourget-du-Lac, Serrières-en-Chautagne et Grésy-sur-Aix) sur la rénovation en copropriété, le remplacement

des chaudières fioul et la rénovation performante. Un webinaire sur le chauffage au bois performant a également été proposé en décembre.

Ces actions ont permis de réunir près d'une centaine de participants.

### Visites de projets de rénovation

Juin – septembre 2025

Des visites d'une **maison individuelle** au Bourget-du-Lac et d'une **copropriété de 38 logements** en rénovation à Aix-les-Bains ont été proposées aux habitants.

L'accompagnement a été assuré par l'Asder et Urbanis, en lien avec les conseils syndicaux et les syndicats, sur les aspects juridiques, techniques et financiers. Le service habitat a également apporté un soutien financier aux travaux.

Ces visites visent à valoriser des projets concrets et à promouvoir les dispositifs d'accompagnement et d'aides.

### Matinées de la rénovation

Avril – octobre – novembre 2025

Trois matinées ont été organisées à Entrelacs, Grésy-sur-Aix et Ruffieux afin de mettre en relation les porteurs de projets et les artisans du territoire.

Ces rencontres s'inscrivent dans la politique ambitieuse de rénovation de l'habitat portée par le PLH et le Plan climat. Elles ont mobilisé de nombreux partenaires, notamment les artisans, l'ADIL, l'Asder et le service climat-air-énergie de Grand Lac et ont rassemblé près de 100 participants.



# CHIFFRES CLEFS

JE RÉNOVE  
GRAND LAC

## 260

logements sociaux financés par Grand Lac soit 568 000 € de subventions accordées aux communes

## 37 281

résidences principales

## 14,5 %

de logements sociaux sur le territoire

# POLITIQUE DE LA VILLE

La compétence politique de la ville s'exerce depuis 2015 à l'échelle de Grand Lac et plus particulièrement sur les quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) situés sur les communes d'Aix-les-Bains, Tresserve et Le Bourget-du-Lac : Marlioz, Liberté, Sierroz-Franklin et Bourget-Sud.

La politique de la ville concerne principalement les quartiers les plus fragilisés et leurs habitants. Elle vise à améliorer les conditions de vie en mobilisant l'ensemble des politiques publiques existantes.

Trois outils principaux structurent cette action :

- **Le Contrat de cohésion sociale 2025-2030 de Grand Lac**, outil central du service, qui réunit les partenaires autour d'actions destinées à réduire les inégalités territoriales ;
- **Le projet de renouvellement urbain (PRU) des Hauts de Marlioz**, qui vise à transformer le quartier afin d'en renforcer l'attractivité (aménagement des voiries et des espaces publics, reconstruction et réhabilitation de logements, etc.) ;
- **La Maison de Justice et du Droit (MJD)**, lieu de proximité permettant de rapprocher les habitants des services de la justice, en accueillant de nombreux partenaires (avocats, huissiers, notaires, conciliateurs, permanences juridiques, etc.).

## Temps forts

### Finalisation du plan d'action et validation partenariale Janvier à mars 2025

Le début de l'année 2025 a été consacré à la **finalisation du plan d'action**, élaboré à partir des neuf axes d'intervention identifiés en 2024 : animation de la vie de quartier, prévention de la délinquance, jeunesse, réussite éducative, emploi et insertion, accès aux droits, cadre de vie, mobilité et environnement.

Ce plan prévoit **des actions à la fois sur les quatre quartiers prioritaires** (Hauts de Marlioz, Liberté, Sierroz-Franklin et Bourget-Sud) et à l'échelle intercommunale, notamment sur les thématiques de l'emploi, de la réussite éducative, de la prévention de la délinquance et de l'accès aux droits.

Pour chaque fiche action, les objectifs, les modalités de mise en œuvre, les partenaires et les indicateurs de suivi ont été définis. Le plan d'action a été présenté et validé lors d'un comité de pilotage en mars 2025.

### Signature officielle du Contrat de cohésion sociale - Mai 2025

La signature du **Contrat de cohésion sociale** s'est déroulée le 27 mai 2025 au Bourget-du-Lac, en présence de l'ensemble des partenaires.

Cet événement a marqué la clôture de la phase de construction du contrat et le lancement de sa mise en œuvre opérationnelle pour la période 2025-2030.



### Projet de renouvellement urbain des Hauts de Marlioz - Tout au long de l'année 2025

En 2025, le service politique de la ville a poursuivi le pilotage du projet de renouvellement urbain du quartier des Hauts de Marlioz.

L'année a été marquée par le démarrage des travaux de voirie, le lancement d'une étude sur un projet d'urbanisme transitoire, ainsi que la poursuite de la réhabilitation des **130 logements sociaux** de l'OPAC de la Savoie.

### Soutien aux associations - Mars à juin 2025

Les associations jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre du contrat de cohésion sociale. Grand Lac les accompagne chaque année à travers deux appels à projets.

**En 2025, un montant total de 265 878 € a été attribué :**

- 197 428 € pour les actions en faveur de l'emploi, de l'insertion et de l'accès aux droits à l'échelle intercommunale ;
- 68 400 € pour les actions menées dans les quartiers prioritaires.

### Participation au comité local pour l'emploi (CLPE) - Février 2025

Dans le cadre de la loi pour le plein emploi, Grand Lac a intégré en 2025 la gouvernance du CLPE.

Le service politique de la ville a contribué à l'élaboration d'un plan d'action territorial, notamment sur le renforcement du lien entre mobilité et emploi dans les zones d'activité.

# CHIFFRES CLEFS

## 4 quartiers prioritaires

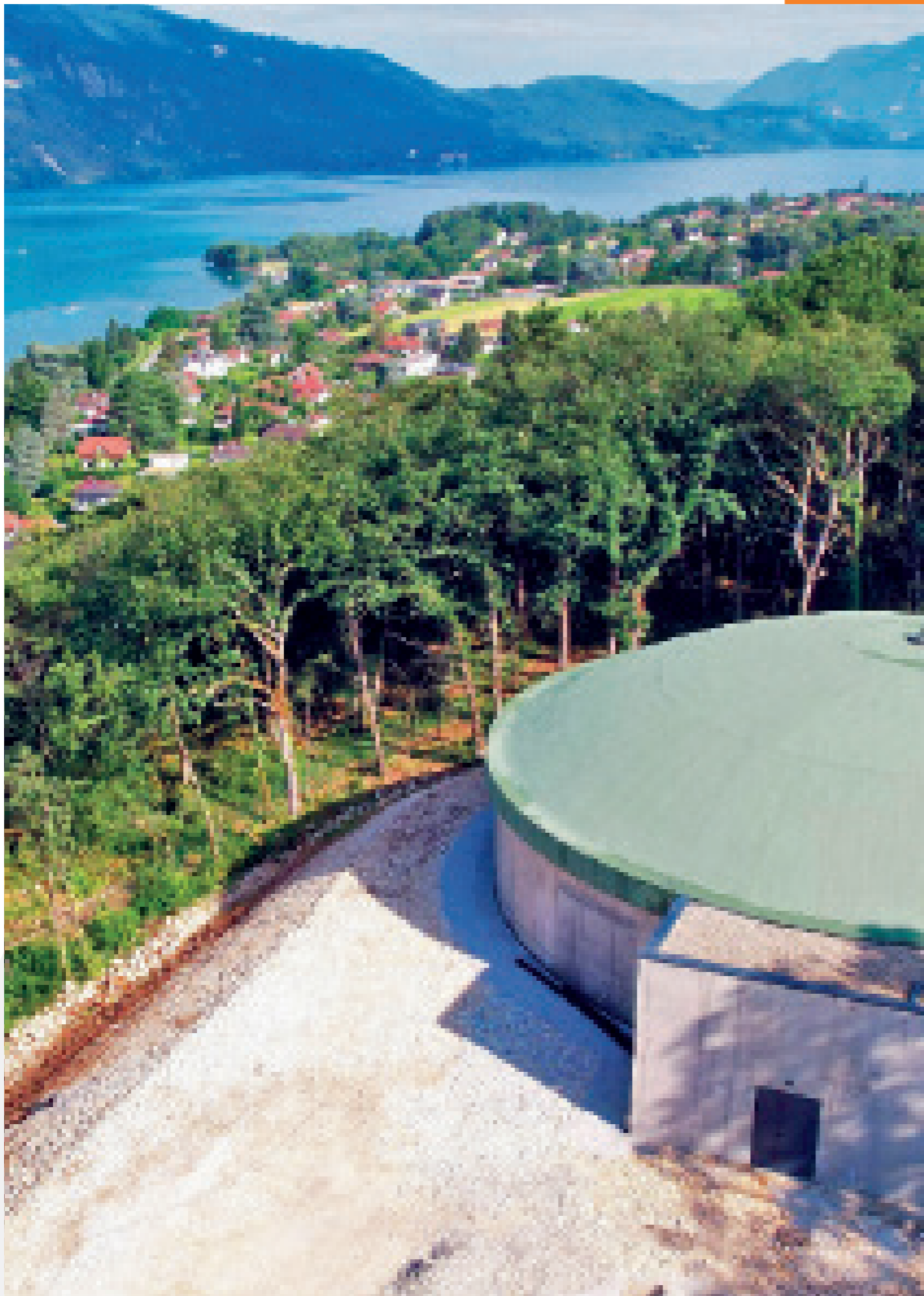
représentant **7 249 habitants**,  
soit 9,2 % de la population de Grand Lac  
(78 824 habitants en 2021)

**265 878 €**  
subventions versées  
aux associations

**4 964**

personnes accueillies  
à la Maison de Justice  
et du Droit





# 03

## Préservation et valorisation des ressources

Préserver durablement les ressources naturelles et les infrastructures du territoire reste un pilier central de l'action de Grand Lac.

La gestion publique de l'eau et de l'assainissement, désormais unifiée, s'est renforcée avec une stratégie à long terme, l'expérimentation de la réutilisation des eaux usées et une action continue sur les réseaux. La compétence GEMAPI soutient la biodiversité aquatique tout en réduisant les risques d'inondation. En parallèle, la valorisation des déchets se modernise avec la généralisation du tri, le développement de la collecte des biodéchets et le soutien aux acteurs du réemploi. Le service travaux VRD pilote enfin une trentaine d'opérations pour moderniser les réseaux, les voiries et les équipements structurants du territoire.

Eau potable	36
Assainissement et eaux pluviales	38
Relation usagers	40
GEMAPI	42
Bâtiments et moyens généraux	44
Valorisation des déchets	46
Travaux VRD (Voirie et Réseaux Divers)	48

# EAU POTABLE

L'année 2025 constitue la deuxième année de fonctionnement du service en régie directe pour l'exploitation de l'ensemble du patrimoine comprenant 52 ressources, 93 réservoirs, 28 stations de pompage et de traitement, ainsi qu'un réseau de distribution de 886 km.

Les équipes assurent l'exploitation quotidienne de ces ouvrages, avec notamment pour 2025, la réparation de 268 fuites et le renouvellement de 4,07 km de réseaux, contribuant à l'amélioration de la performance et à la préservation de la ressource.

Parallèlement à ces missions d'exploitation, le service poursuit une démarche de planification et d'anticipation afin de sécuriser l'alimentation en eau potable à moyen et long terme et d'adapter les infrastructures aux besoins futurs du territoire.

Le service de l'eau potable repose sur l'engagement de 29 agents dédiés à l'exploitation, à la maintenance et à la conduite des projets et d'études stratégiques.

## Temps forts

### Aides à l'acquisition des cuves récupérateurs d'eau de pluie

Grâce au dispositif d'aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie, 227 foyers du territoire ont pu s'équiper. Ce programme sera renouvelé en 2026 afin de poursuivre les efforts en matière de sobriété et de préservation de la ressource en eau.

### Mise en place de nouveaux traitements UV à Serrières-en-Chautagne

Le service a installé des stérilisateurs UV sur les réservoirs de Venaize et de Clarafond. Ces équipements garantissent désormais une potabilisation durable de l'eau, sans avoir recours aux produits chimiques qui étaient auparavant utilisés ponctuellement à titre curatif faute de dispositif de traitement.

### Nappe de Chautagne

En 2025, les travaux de définition des périmètres de protection du forage de Serrières-en-Chautagne se sont poursuivis. Des campagnes de prélèvements ont été menées sur quatre nouveaux piézomètres implantés à 50 mètres de profondeur afin d'analyser la présence éventuelle de métaux lourds. Les résultats, considérés comme rassurants, permettent de continuer la collaboration avec les hydrogéologues agréés en vue d'aboutir à un projet d'arrêté préfectoral en 2026.

### Mise en place du dispositif de restitution de la source de la Monderesse

La mise en œuvre du dispositif de restitution de la source de la Monderesse vers le Sierroz s'inscrit dans le cadre du PGRI\* et répond aux exigences de l'arrêté préfectoral. Il assure le maintien des débits de restitution (20 à 25 l/s) pour garantir la préservation du milieu aquatique.

\* Plan de gestion de la ressource en Eau

### Élaboration de documents stratégiques : le schéma de distribution et le schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP)

En 2025, le schéma de distribution a été élaboré. Il définit un zonage en eau potable précisant les secteurs pouvant être raccordés au réseau selon des règles validées par les élus. Cet outil constitue désormais une référence pour l'instruction des projets d'urbanisme et l'orientation du développement du territoire.

Le SDAEP a, pour sa part, consisté principalement en un travail de consolidation et d'harmonisation des documents existants à l'échelle intercommunale. Cette démarche a permis de construire une vision commune du service de l'eau potable et s'est révélée indispensable pour rendre les projets éligibles aux financements de l'agence de l'eau dans le cadre du contrat de bassin.

### Nouveau contrat de bassin de l'agence de l'eau

Grand Lac a signé un nouveau contrat de bassin d'une durée de trois ans, concrétisant une année de collaboration étroite avec l'agence de l'eau, le Cisalb et Grand Chambéry. Ce cadre contractuel constitue un levier majeur pour le service de l'eau potable : il conditionne l'accès aux financements et garantit la cohérence des actions menées pour réduire les prélèvements et protéger durablement la ressource. Dans ce contexte, Grand Lac a déposé près de 17 M€ d'opérations dédiées à l'eau potable, incluant des travaux de renouvellement de réseaux, de sécurisation des interconnexions et d'optimisation de la gestion des pressions. Le soutien de l'agence de l'eau, notamment via des aides spécifiques, permettra de financer des projets structurants et représente un appui déterminant pour la mise en œuvre de la feuille de route du prochain mandat.

# CHIFFRES CLEFS



**6,6**  
MILLIONS  
DE M<sup>3</sup> d'eau  
potable distribués



**48**  
fuites réparées en  
partie privative



**886** KM  
de canalisations



**220**  
fuites réparées  
sur le réseau  
public



**0,75** KM  
d'extension  
de réseau ou  
d'interconnexion



**33**  
branchements en  
plomb supprimés



**4,07** KM  
de réseau  
renouvelé

# ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Grand Lac collecte les eaux usées via 720 km de réseaux, 78 postes de refoulement et 2 bassins de stockage-restitution et en assure le traitement dans les 18 stations d'épuration de l'agglomération. La station d'épuration de Saint-Girod a notamment été déconnectée et raccordée au système d'assainissement centre, afin d'obtenir une eau compatible avec le milieu récepteur, principalement le Rhône.

Le service assure ainsi une fonction essentielle de protection de l'environnement et de la ressource en eau, en encadrant les rejets d'effluents non domestiques et en réduisant les rejets d'eaux usées dans le milieu naturel.

## Exploitation et entretien des réseaux

Un entretien constant des réseaux et des équipements est réalisé. En 2025, il a représenté **233 interventions d'hydrocurage**, **3,9 km d'inspections vidéo** et **30 km d'hydrocurage de canalisations**, pour près de **900 heures de travail**.

## Assainissement non collectif

Le service intervient également dans le suivi des **2 503 installations** d'assainissement non collectif du territoire. En 2025, **473 interventions** ont été réalisées dans le cadre des contrôles d'entretien, de vente et de conformité des travaux, dont **27 installations** neuves ou réhabilitées.

## Contrôles et urbanisme

Dans le cadre des autorisations d'urbanisme, le service assure le contrôle des raccordements aux **3 réseaux humides** (eaux usées, eaux pluviales et eau potable), via le service préconisations et contrôles. En 2025, cela représente **1 240 instructions d'urbanisme** et **465 contrôles de branchements existants ou neufs**.

## Gestion des eaux pluviales

Grand Lac assure la collecte des eaux pluviales avec **560 km de réseaux** et **25 bassins de rétention**, contribuant à la réduction du risque d'inondation par ruissellement. En 2025, l'entretien et le suivi ont représenté **2,7 km d'inspections vidéo**, près de **250 heures de curage**, pour un total de **78 interventions** et **6,5 km d'hydrocurage**, permettant de redonner leur pleine capacité aux ouvrages.

## Données budgétaires

En 2025, le service assainissement et eaux pluviales affiche un budget de fonctionnement de **8,5 M€ HT** en dépenses et **12,8 M€ HT** en recettes, ainsi que **3,8 M€ HT** d'investissements.

Pour les eaux pluviales, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **548 000 € TTC** et les dépenses d'investissement à **725 000 € TTC**.

## Temps forts

### Réutilisation des eaux usées traitées (REUT) Station d'épuration Centre d'Aix-les-Bains

Mise en service d'une unité permettant un traitement renforcé des eaux usées en sortie de station, afin de les réutiliser en substitution à l'eau potable et aux eaux souterraines.

En sept mois d'exploitation, environ **35 000 m<sup>3</sup>** d'eau potable et d'eau de nappe ont ainsi été substitués pour l'eau industrielle de la station, le curage des réseaux et le lavage des camions de collecte.

**Montant de l'opération : 622 000 € HT**, financé à 50 % par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

### Pilote de récupération de cellulose Station d'épuration Centre d'Aix-les-Bains

Mise en œuvre, pendant quatre mois, d'un pilote visant à valoriser la cellulose présente dans les eaux usées. D'une capacité de **50 m<sup>3</sup>/h**, l'installation a fait l'objet d'un suivi analytique sur **16 semaines**, comprenant **29 bilans de contrôle de 24 heures**.

Le rapport de l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) a permis d'identifier les points forts et les limites du procédé. Une réflexion est engagée sur un éventuel déploiement à plus grande échelle.

**Montant de l'opération : 86 000 € HT**, financé à 50 % par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

### Réhabilitation des réseaux d'eaux usées Aix-les-Bains

Travaux de réhabilitation sans tranchée du collecteur visitable de l'avenue Charles de Gaulle (**330 ml, pour 580 000 € HT**) et du boulevard Pierpont Morgan (**360 ml, pour 650 000 € HT**), incluant l'ensemble des branchements.

### Zonage des eaux pluviales – Novembre 2025

Adoption du zonage des eaux pluviales le 22 novembre 2025, à l'issue de l'enquête publique et de la délibération du Conseil communautaire.

Ce document réglementaire encadre les rejets vers les ouvrages publics, les cours d'eau, le sol et le sous-sol, afin de limiter les risques d'inondation et de préserver les milieux aquatiques.

Il définit également des règles visant à valoriser les eaux pluviales et à intégrer leur gestion dans les projets de renouvellement urbain.



**5,7 MILLIONS DE M<sup>3</sup> D'EAUX USÉES TRAITÉES**

sur les 18 stations d'épuration du territoire



**332 000 M<sup>3</sup> D'EAUX USÉES INTERCEPTÉES**

par le bassin de stockage restitution des Biâtres et renvoyés vers la station d'épuration et non plus vers le lac du Bourget.



**95 % DE LA POPULATION RACCORDÉE**

à l'assainissement collectif. Seuls 5 % des usagers ont recours à l'assainissement non collectif (traitement sur site, sans raccordement au réseau)



**5,4 M€ HT D'INVESTISSEMENT** dont 2 M€ HT pour le renouvellement patrimonial des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration.



**ROBERT AGUETAZ**

Vice-président en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement

« L'assainissement et la gestion des eaux pluviales sont des services publics essentiels, au cœur de la protection de notre environnement et de la qualité de vie des habitants. En 2025, Grand Lac a poursuivi un effort constant pour entretenir, moderniser et sécuriser ses réseaux, tout en développant des solutions innovantes, comme la réutilisation des eaux usées traitées.

Ces investissements traduisent une volonté forte : préserver durablement la ressource en eau et garantir un service performant et équitable sur l'ensemble du territoire. »

## RELATION USAGERS

Le service relation usagers constitue la porte d'entrée du service des eaux de Grand Lac (eau potable et assainissement) pour l'ensemble des habitants du territoire. Il assure un rôle central dans l'accueil des usagers, la gestion des demandes et le suivi des abonnements, en lien avec les 48 217 abonnés.

Le service s'organise autour de trois équipes complémentaires, qui travaillent en étroite collaboration afin d'assurer un service de proximité efficace et réactif : relation usagers, facturation et technique.

### Équipe relation usagers

L'équipe relation usagers assure l'accueil physique et téléphonique des usagers ainsi que le traitement des courriers adressés au service. Elle constitue un point de contact direct pour les habitants du territoire et prend en charge la gestion des demandes liées à leur abonnement. À ce titre, elle gère les abonnements et les résiliations de contrats, tout en assurant la gestion des appels entrants et sortants. L'équipe réalise également le suivi administratif des dossiers des abonnés, notamment l'envoi des avertissements avant coupure d'eau lorsque la situation le nécessite. Par ailleurs, elle supervise le fonctionnement de l'agence en ligne et assure le suivi des démarches administratives liées aux compteurs.

### Équipe technique

L'équipe technique réalise les interventions sur les compteurs, notamment la pose, le renouvellement et les branchements. Elle intervient également en cas de problème de pression, de fuite ou pour toute opération liée au point de comptage. Son action permet d'assurer le bon fonctionnement des installations et le suivi des équipements auprès des abonnés. L'équipe coordonne également les interventions avec le prestataire Veolia pour le secteur de la Chautagne. Enfin, elle assure les relèves annuelles des compteurs, une étape essentielle pour garantir la fiabilité des données de consommation et permettre l'établissement d'une facturation précise.

### Équipe facturation

L'équipe facturation prend en charge le traitement des relèves transmises par les abonnés et procède à l'édition des factures correspondantes. Elle assure également l'envoi des factures aux usagers ainsi que l'enregistrement et le suivi des encaissements en lien avec la trésorerie. Dans le cadre de ses missions, elle traite les situations d'impayés et assure le suivi des dossiers associés. L'équipe instruit également les demandes de dégrèvement, afin de prendre en compte certaines situations particulières liées à la facturation.



## Temps forts

### Actualisation du règlement de service

Le règlement de service de l'eau potable et de l'assainissement a été **actualisé afin de tenir compte des évolutions réglementaires et des modalités de fonctionnement du service**. Ce document précise les droits et obligations des usagers ainsi que les règles applicables en matière d'abonnement, de facturation et d'intervention.

Afin d'en garantir l'information à tous, le règlement actualisé a été **transmis à l'ensemble des abonnés** : par **courriel** pour les usagers disposant d'un compte dématérialisé, et par **voie postale** pour les autres, conformément à la réglementation.

## CHIFFRES CLEFS

**4 000**  
accueils physiques

**32 905**  
appels téléphoniques reçus

**4 659**  
nouveaux abonnements

**4 077**  
résiliations de contrat

**4 648**  
interventions sur compteurs

**1 014**  
pose de nouveaux compteurs

**5 556**  
créations de compte sur l'agence en ligne

**124**  
demandes de dégrèvement

# GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS (GEMAPI)

**La compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est double : elle concerne à la fois la prévention et la réduction du risque d'inondation, ainsi que la préservation de l'écologie et de la biodiversité aquatique.**

La protection contre les inondations consiste principalement à assurer le bon écoulement des eaux des rivières (prévention de la formation des embâcles, enlèvement des obstacles, gestion des ouvrages hydrauliques) et à créer, gérer et surveiller les ouvrages de protection, tels que les digues du Sierroz ou les bassins d'écrêtement.

La protection de l'environnement, dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques (GEMA), vise l'atteinte du bon état des eaux, à travers la restauration des cours d'eau et des zones humides (réhydratation des zones humides, lutte contre les plantes invasives, revitalisation des roselières par la baisse du niveau du lac, notamment).

**Le territoire de Grand Lac se répartit sur trois bassins versants, au sein desquels la compétence GEMAPI est exercée par des structures distinctes :**

- le bassin versant du lac du Bourget, où la compétence est gérée par le Cisalb dans le cadre d'une délégation de compétence ;
- le bassin versant du Rhône, où la compétence est assurée par le Syndicat du Haut-Rhône (SHR) dans le cadre d'un transfert de compétence ;
- le bassin versant du Chéran, où la compétence est exercée par le syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC), également dans le cadre d'un transfert de compétence.

En 2025, le budget s'est établi à 603 000 € TTC en fonctionnement et à 1 003 000 € TTC en investissement.

## Temps forts

### Baisse du niveau du lac

Organisée tous les quatre ans, l'année 2025 a marqué la troisième édition de la baisse du niveau du lac. Cette opération est pilotée par le Cisalb, en coordination avec la CNR (Compagnie nationale du Rhône), qui fixe le niveau du lac en actionnant les ouvrages de régulation situés à la jonction du canal de Savières et du Rhône. Le niveau est ainsi abaissé de 70 centimètres par rapport à la cote habituelle.

Cette baisse programmée vise à reconstituer les variations naturelles qui existaient sur le lac avant la régulation du débit du Rhône par la CNR à des fins de production hydroélectrique.

Sur la période de septembre à décembre, cette opération permet d'exonder les roselières et d'oxygéner les sols. Depuis le début de cette opération en 2017, un accroissement de la surface des roselières de l'ordre de 20 à 40 % a été constaté selon les secteurs.

### Restauration de la Deysse

Des travaux de restauration écologique de ce cours d'eau ont été réalisés par le Cisalb sur un linéaire d'un kilomètre, pour un montant de 540 000 € TTC. Ce cours d'eau à fort potentiel écologique présente désormais des méandres beaucoup plus favorables au développement de la biodiversité que le tracé rectiligne antérieur aux travaux.

### Restauration du Tillet

Sur un tronçon situé au cœur du golf d'Aix-les-Bains, une opération de restauration du Tillet a été menée. Elle a consisté à redonner tout le potentiel écologique à ce cours d'eau, notamment par la suppression d'un seuil et d'un étang envasé.

Montant de l'opération : 220 000 € TTC.



**JEAN-FRANÇOIS  
BRAISSAND**

Vice-président en charge  
de la GEMAPI

« En 2025, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sont restées au cœur de nos priorités. À travers la baisse du niveau du lac et les opérations de restauration des cours d'eau, Grand Lac agit concrètement pour préserver la biodiversité et renforcer la résilience du territoire. »

Ces actions traduisent notre engagement en faveur d'un équilibre durable entre protection de l'environnement, sécurité des habitants et qualité de vie. »

# BÂTIMENTS ET MOYENS GÉNÉRAUX

Le service bâtiments et moyens généraux assure la gestion, l'entretien et le bon fonctionnement des sites, équipements et bâtiments communautaires.

Il intervient également en tant que maître d'ouvrage délégué pour les services transversaux, afin de coordonner et d'optimiser les interventions, notamment pour les services tourisme, mobilités, eau, assainissement et valorisation des déchets.

En 2025, le service dispose d'un budget de fonctionnement de **1 790 000 €** couvrant notamment l'accueil des gens du voyage, la maintenance des bureaux et du site Lepic, ainsi que l'exploitation des zones d'activités. Le budget d'investissement s'élève à **316 000 €**.

## Temps forts

### Organisation du service

À la suite de la réorganisation validée en 2024, l'équipe s'est renforcée en 2025 avec l'arrivée de 5 nouveaux agents :

- un technicien aménagements paysagers ;
- un technicien maintenance bâtiments ;
- un économiste de flux ;
- une assistante administrative ;
- un agent technique espaces verts.

Par ailleurs, 7 saisonniers ont été recrutés pour assurer l'entretien des sites touristiques et des abords du lac, d'avril à fin octobre. Un nouveau site est également intégré au périmètre d'intervention : La Croix Verte, au Bourget-du-Lac.

### Travaux et aménagements

#### Site Lepic

- Installation de systèmes de climatisation dans les locaux informatiques ;
- Pose d'ombrières photovoltaïques sur une partie du parking au dernier trimestre ;
- Création d'un abri vélos de 40 places pour les agents ;
- Acquisition d'un véhicule intermédiaire « Ami » de Citroën pour une mobilité urbaine décarbonée ;
- Remplacement de l'éclairage par des ampoules LED dans l'atelier sud.

#### Chantiers menés avec le service équipements sportifs

- Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture d'Aqualac ;
- Rénovation énergétique du gymnase Garibaldi.



### Zones d'activités économiques

Commune de Ruffieux – zone de Saumont : reprise des enrobés sur 550 mètres linéaires.

### Moyens généraux

En 2025, 8 nouveaux véhicules ont été acquis, dont trois électriques, incluant le véhicule « Ami ».

### Accueil des gens du voyage

Les aires d'accueil ont connu un très bon taux d'occupation, atteignant jusqu'à 85 % en période estivale.

- Sur l'aire de grands passages de Voglans :
- accueil de groupes de mai à fin octobre ;
  - renouvellement des enrobés de voirie ;
  - gestion de l'accueil, de l'entretien des espaces verts et de la maintenance confiée à un nouveau prestataire

### Espaces verts

En 2025, 212 sites ont été entretenus, avec un suivi rigoureux des prestataires. Une réflexion sur l'entretien différencié a été engagée, dans un contexte de réduction budgétaire de 5 % par rapport à 2024.

Le site de la Croix Verte a intégré le périmètre d'intervention, en lien avec le service tourisme.

# CHIFFRES CLEFS

## RESSOURCES HUMAINES

 **5 recrutements - 7 saisonniers**


## ESPACES ET SITES GÉRÉS

 **212 sites entretenus** sur l'ensemble du territoire

## PARC DE VÉHICULES

 **8 véhicules renouvelés** dont **3 électriques**

## GENS DU VOYAGE

 **85 % de taux d'occupation** en saison estivale



**YVES MERCIER**

13<sup>ème</sup> vice-président en charge de commande publique, travaux, patrimoine intercommunal, gens du voyage

« Le service bâtiments et moyens généraux joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement quotidien des équipements communautaires et des services de Grand Lac. En 2025, les actions menées en matière d'organisation, de maintenance et de modernisation du patrimoine ont permis d'améliorer durablement les conditions de travail des agents et la qualité de l'accueil du public. »

Les investissements engagés et les efforts en faveur de la transition énergétique traduisent une volonté forte : disposer d'équipements performants, sobres et adaptés aux usages, au service des habitants, des usagers et des communes du territoire. »

# VALORISATION DES DÉCHETS

Compétence historique de Grand Lac, le service valorisation des déchets assure la collecte des déchets ménagers, la gestion des cinq déchetteries du territoire et la sensibilisation des habitants aux bonnes pratiques de tri et de réduction des déchets.

Cette compétence représente la plus grande part du budget principal de la collectivité, avec 10,7 millions d'euros. Le service est principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et par les contributions des éco-organismes liées aux tonnages triés et valorisés.

## Schéma directeur de gestion des biodéchets : dernière phase

### Les déchets alimentaires deviennent une ressource locale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément à la loi du 10 février 2020, le tri à la source des biodéchets est obligatoire pour tous : professionnels, collectivités et ménages.

Grand Lac a déployé son schéma directeur des biodéchets entre 2022 et 2025, validé par l'ADEME et la Région AuRA.

### Deux solutions adaptées aux habitants :

#### 1. Compostage individuel pour les maisons avec jardin

Grand Lac encourage le compostage domestique, permettant de valoriser les biodéchets directement chez soi.

Depuis 2005, plus de 10 000 composteurs ont été distribués, avec une forte accélération depuis la gratuité instaurée en 2022.

#### 2. Bornes à compost pour les habitants en appartement

Pour les ménages ne pouvant composter, une collecte séparée a été mise en place via des bornes à compost.

Après un premier déploiement dans 12 communes urbaines en 2022-2023, la ville d'Aix-les-Bains a été équipée en 2024-2025.

Au total, 190 points de collecte sont désormais accessibles, et leur utilisation témoigne d'un réel engagement des habitants.

### Une sensibilisation de grande ampleur

Chaque phase du déploiement a été accompagnée de campagnes de porte-à-porte.

En 2025, dans les quartiers Liberté, bord du lac et centre-ville (Aix-les-Bains), 8 939 logements ont été rencontrés et 3 941 kits de tri distribués.

Des campagnes spécifiques ont également permis de distribuer des composteurs aux foyers en maison.

### La collecte

La collecte des déchets est assurée par 35 agents, répartis sur :

- 4 tournées en camions bennes ;
- 8 tournées en camions-grue ;
- 4 véhicules dédiés à l'entretien des sites.

Le territoire compte 606 sites équipés de 2 615 conteneurs, majoritairement semi-enterrés (CSE) permettant aux habitants de trier tous leurs déchets en un même endroit. Les CSE sont développés sur tout le territoire de Grand Lac. Un suivi quotidien des tournées permet d'ajuster les équipements et de garantir un service optimal.

### Économie circulaire

Le 12 juin, le territoire de Grand Lac a accueilli au Centre des Congrès d'Aix-les-Bains, en partenariat avec Solucir, la 3<sup>e</sup> édition des Circonférences, salon professionnel dédié à l'économie circulaire.

L'événement a réuni 45 exposants, 330 participants, ainsi que des conférences et ateliers, mettant en lumière la dynamique engagée depuis 10 ans. Grand Lac, membre fondateur, accompagne aujourd'hui un réseau de 266 membres, devenu la référence de l'économie circulaire en Savoie Mont Blanc.

Le territoire participe également à une démarche prospective visant à imaginer un territoire circulaire et résilient à l'horizon 2050, en définissant des trajectoires et en lançant des expérimentations concrètes.

Le 25 septembre, Olivier Hamant, biologiste et chercheur, est intervenu auprès des élus et agents pour proposer une réflexion inspirante : considérer le vivant comme une source d'inspiration pour repenser notre rapport au progrès, au travail et à la société.

En parallèle, 11 classes du CE2 au CM2 issues de 8 écoles ont bénéficié de l'atelier pédagogique "Super Loopi", conçu avec le collectif Jeu Change, permettant d'aborder l'économie circulaire de manière ludique à travers le cycle de vie d'un jouet.

Enfin, la déchetterie de Chindrieux a transformé son caisson de réemploi en espace **Donnez-Prenez**, où les habitants peuvent déposer ou récupérer des objets en bon état afin de leur offrir une seconde vie.

### Lien avec le PLPDMA

L'ensemble des actions du service valorisation des déchets et économie circulaire s'inscrit dans le **programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (2024-2029)**.

La commission consultative et de suivi s'est réunie le 30 septembre pour dresser un bilan d'étape des actions engagées.

## Temps forts

### 12 juin 2025

Organisation de la 3<sup>e</sup> édition des Circonférences salon professionnel dédié à l'économie circulaire, en partenariat avec Solucir.

### 25 septembre 2025

Conférence d'Olivier Hamant auprès des élus et agents.

### Année 2025

Déploiement des ateliers "Super Loopi" dans les écoles et développement du dispositif Donnez-Prenez.

### 2022-2025

Achèvement du déploiement du schéma directeur des biodéchets.



## 606 SITES

en conteneurs semi-enterrés permettant aux habitants de trier tous leurs déchets au même endroit.

Les CSE sont développés sur tout le territoire de Grand Lac.



## 16 438 TONNES

d'ordures ménagères incinérées



## 4 011 TONNES

de déchets recyclables triés et valorisés



## 3 542 TONNES

de verre recyclé



## 342 TONNES

de déchets alimentaires transformés en compost



## 338 030 ENTRÉES EN DÉCHETTERIES

en 2025 suivies grâce au contrôle d'accès



**JEAN-MARC DRIVET**

Vice-président en charge de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire

Grand Lac poursuit son engagement en faveur d'un territoire plus durable et circulaire. La valorisation des déchets demeure un service public essentiel, soutenu par des investissements pour moderniser les équipements et accompagner les habitants dans leurs pratiques de tri.

Le déploiement du tri à la source des biodéchets constitue une avancée majeure, avec 190 points de collecte et la distribution de nombreux composteurs. Il contribue à réduire l'incinération et à mieux valoriser les déchets.

Je tiens à saluer l'engagement quotidien des équipes, qui assurent un service de qualité sur plus de 600 sites. Grâce à leur mobilisation et à celle des habitants, notre territoire progresse vers plus de sobriété et de responsabilité.

# TRAVAUX VRD (VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS)

Le service travaux VRD assure la mise en œuvre et le suivi technique, administratif et financier des opérations de voirie et de réseaux sur le territoire de Grand Lac.

En 2025, près de **40 opérations** ont été conduites, contribuant à la modernisation des infrastructures, à la sécurisation des réseaux et à l'amélioration du cadre de vie.

L'équipe est composée de **5 techniciens travaux VRD**, d'un technicien spécialisé dans les fuites et les branchements en plomb, d'une responsable administrative et financière et d'une assistante.

L'année 2025 a également marqué une évolution importante avec le développement de la maîtrise d'œuvre en interne pour plusieurs opérations, afin de renforcer l'autonomie et l'expertise du service.

## Temps forts

### Modernisation des réseaux d'eau à Aix-les-Bains

Plusieurs chantiers structurants ont été menés sur la commune d'Aix-les-Bains :

- **Avenue Charles de Gaulle** : renouvellement du réseau d'eau potable, reprise des branchements et réhabilitation de l'ovoïde eaux usées (1 080 000 € HT) ;
- **Route de Pugny** : renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, mise en conformité des branchements (840 000 € HT) ;
- **Rond-point des Hôpitaux** : renouvellement du réseau d'eau potable et reprise des branchements (455 000 € HT) ;
- **Pierpont-Gamont / SNCF** : réhabilitation sans tranchée du réseau d'eaux usées (485 000 € HT).



### Renouvellement et sécurisation des branchements

Dans une logique d'amélioration continue de la qualité de service et de protection sanitaire, plusieurs actions ont été menées :

- **Renouvellement de 40 branchements en plomb** (280 000 € HT) ;
- **Réparation et mise en conformité d'environ 100 branchements AEP** (390 000 € HT).



### Aménagements de voirie et espaces publics

- **Rue de l'Industrie (Entrelacs)** : réfection complète de la voirie (500 000 € HT) ;
- **Promenade du Lac** : réhabilitation suite aux désordres liés aux crues (1 942 000 € HT).

Ces opérations ont permis de renforcer la sécurité, la durabilité et l'attractivité des espaces publics.

### Accompagnement des projets d'urbanisme

Le service a également assuré des opérations de dévoiement et d'extension des réseaux liées aux projets d'urbanisme, représentant environ **10 opérations alimentation en eau potable (AEP) et eaux usées (EU) en 2025** (montant global : 500 000 € HT).

# CHIFFRES CLEFS

**6,5 M € HT**  
investis dans les principaux chantiers

**40**  
branchements en plomb renouvelés

**40**  
opérations réalisées sur le territoire

**5**  
techniciens VRD mobilisés au quotidien

**25**  
piscines olympiques soit la consommation de 170 foyers économisées grâce au chantier avenue Charles de Gaulle



# 04

## CIAS

Le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) de Grand Lac incarne un pilier essentiel de soutien aux personnes âgées et handicapées, offrant une palette diversifiée de services pour favoriser leur maintien à domicile et améliorer leur qualité de vie.

En 2024, le service d'aide à domicile (SAAD) et le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ont assuré plus de 110 000 interventions auprès de plus de 800 bénéficiaires. Accord'Âge a multiplié les actions de prévention et de lutte contre l'isolement. Le portage de repas et la téléassistance ont continué de se développer, avec plus de 50 000 repas livrés. Les EHPAD et la résidence autonomie L'Orée du Bois ont renforcé l'accueil, les soins et les animations. Le CIAS incarne ainsi, sur le territoire, une vision solidaire du vieillissement et un appui constant aux plus fragiles.

Le SAAD	52
Le SSIAD	54
Accord'Âge	56
Portage de repas et téléassistance	58
EHPAD	60
La résidence autonomie L'Orée du Bois	62

# LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Le SAAD accompagne des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou porteuses d'un handicap, habitant les communes de Grand Lac, hors Entrelacs, La Biolle et Saint-Ours, desservies par voie de convention par l'association ADMR.

Le service œuvre au respect du choix de vie de la personne accompagnée, souhaitant éviter ou retarder l'entrée en établissement. Il facilite le maintien à domicile dans le cadre de vie habituel et dans les meilleures conditions possibles.

Ses missions :

- aider dans les gestes de la vie quotidienne ;
- favoriser le bien-être en améliorant les conditions de vie, d'hygiène et de sécurité au domicile ;
- lutter contre l'isolement ;
- mais aussi soutenir les aidants à domicile.



## 4 SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

**560**

**bénéficiaires aidés**

sur 25 communes du territoire de Grand Lac

**80 000**

**heures d'interventions**

chez les bénéficiaires  
du lundi au dimanche

**25**

**communes desservies**

**120 000 KM**

**parcours**



## SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

Le SSIAD a pour mission de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans et des adultes de moins de 60 ans en situation de handicap et/ou atteints de troubles cognitifs, dans le cadre de ses missions et d'un dispositif d'accompagnement spécifique, l'équipe mobile spécialisée Alzheimer (ESA).

Les personnes prises en charge présentent des pathologies et un degré de dépendance élevé. Souvent isolées, elles bénéficient d'un accompagnement sur prescription médicale, les soins étant pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

Le SSIAD joue également un rôle essentiel de maintien du lien social, de veille et d'alerte quant à l'évolution des situations à domicile. Dans le cadre de son suivi, le service est intégré au service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD), en lien avec le service d'aide et d'accompagnement à domicile du CIAS, permettant une coordination étroite entre services sur la commune d'Aix-les-Bains pour les bénéficiaires communs.

Le service dispose de 135 places et intervient sur l'ensemble du territoire de Grand Lac, hors communes d'Entrelacs, de La Biolle et de Saint-Ours, desservies par l'ADMR.

Parmi ces 135 places, 20 sont dédiées à l'équipe mobile spécialisée Alzheimer (ESA), qui intervient sur l'ensemble des communes de Grand Lac ainsi que sur les cantons du Châtelard et de La Motte-Servolex.



## CHIFFRES CLEFS

# 112

bénéficiaires pris en charge

# 180 000 KM

parcourus

# 147

bénéficiaires pris en charge par l'ESA

# ACCORD'ÂGE

Le territoire de Grand Lac est particulièrement concerné par la solitude du grand âge. Ce phénomène s'explique par un vieillissement démographique marqué, accentué par l'installation de personnes retraitées éloignées de leur territoire d'origine et de leurs réseaux relationnels.

Face à ce constat, le service Accord'Âge développe des actions et des partenariats afin de permettre aux aînés en perte d'autonomie et isolés de renouer des relations sociales.

## Missions et actions

Le service déploie plusieurs axes d'intervention adaptés aux attentes et aux capacités de son public :

- groupes d'animation ;
- visites à domicile réalisées par des bénévoles ;
- animation gérontologique du territoire ;
- actions de prévention santé.

## Groupes d'animation

Accord'Âge organise 5 à 6 groupes d'animation hebdomadaires ou mensuels, avec transport en minibus depuis le domicile. Une grande diversité d'activités et de sorties est proposée, en s'appuyant sur l'offre culturelle et touristique du territoire ainsi que sur des partenariats avec des acteurs gérontologiques ou accueillant des enfants (centres de loisirs, institut médico-éducatif...).

## Réseau de bénévoles

Le service s'appuie sur un réseau d'une quarantaine de bénévoles intervenant au domicile de personnes plus fortement dépendantes.

En 2025, une sortie au restaurant a été proposée pour la première fois aux personnes les plus mobiles et à leurs bénévoles. Ces derniers bénéficient également de temps d'échanges collectifs animés par une psychologue spécialisée. À leur demande, une matinée de formation dédiée aux troubles de la mémoire a été organisée.

## Actions partenariales et prévention

Le service organise des temps forts territoriaux tels que le Mois Bleu, les Rencontres en chansons ou encore un ciné-débat pour les aidants.

Grâce à un partenariat actif avec les communes, les clubs d'aînés et des associations spécialisées, Accord'Âge propose également un nombre croissant d'ateliers et de conférences à destination des seniors valides : prévention routière, mémoire, bien-être, sommeil, alimentation, prévention des arnaques...

## Évolutions 2025

La perte d'autonomie croissante des aînés entraîne une augmentation des orientations vers les bénévoles et une diminution du nombre de participants aux groupes d'animation.

Le temps ainsi dégagé a permis d'expérimenter, en fin d'année, une action conçue avec l'équipe mobile spécialisée Alzheimer, ciblant les aînés isolés atteints de troubles cognitifs.

En lien avec le service mobilité, Accord'Âge a également accompagné une étudiante en Master 2 ayant réalisé une étude sur la mobilité du grand âge, présentée à la commission mobilités et intermodalités de Grand Lac.

## Ressources

Depuis six ans, l'équipe fonctionne à effectif constant :

- 2,5 équivalents temps plein (ETP) d'animatrices,
- un temps partiel d'assistante,
- un temps partiel de chauffeur.

Le budget de fonctionnement s'élève à 235 000 €, en hausse de 3,6 % par rapport à l'année précédente.

## Temps forts

### Mobilité et sécurité des seniors - Avril 2025

Organisation d'un atelier pratique sur une journée et demie avec une auto-école et l'association itinéraire de Santé (12 participants), complété par une conférence sur la prévention routière adaptée aux seniors (58 participants).

### Lancement du projet solidaire Tricot'Âge - Printemps 2025

Conception et lancement d'un projet intergénérationnel associant les communes, avec la confection de plaids en laine destinés aux résidents des EHPAD du territoire.

### Adaptation du service aux fortes chaleurs - Été 2025

Réorganisation des actions avec des sorties en matinée et un renforcement des visites à domicile afin de préserver la santé des bénéficiaires tout en maintenant le lien social.

### Final du projet Tricot'Âge - Octobre 2025

Rencontre intergénérationnelle réunissant une centaine de personnes. Près de 300 plaids réalisés et remis aux résidents des EHPAD du territoire.

# CHIFFRES CLEFS

88 aînés  
résidant sur

12 communes  
du territoire ont été accompagnés tout au long de l'année par le service.

Une quarantaine de bénévoles de 12 communes s'est engagée auprès d'eux

272 seniors  
ont participé à l'une des actions  
de prévention santé



44 bénévoles  
engagés sur 12 communes

+ de 1 200  
participations aux activités du Mois Bleu

150 tricoteuses  
(de 6 à 99 ans)  
près de 300 plaids réalisés pour 10 EHPAD



# PORTAGE DE REPAS ET TÉLÉASSISTANCE

Le portage de repas et la téléassistance complètent l'offre du CIAS en faveur du maintien à domicile des personnes âgées.

Le service de portage de repas propose une livraison 7 jours sur 7, avec une large variété de menus et de régimes spécifiques. Au-delà de l'alimentation, il assure une veille sociale quotidienne, grâce à une équipe attentive et formée.

La téléassistance, déployée sur l'ensemble du territoire, propose différentes options : boîtier à domicile, boîte à clé sécurisée, détecteur de chute lourde et téléassistance hors domicile via montre connectée. Ces deux services enregistrent une progression régulière du nombre de bénéficiaires.

**En 2025 :**

- plus de 52 000 repas livrés (+ 3 %) ;
- 360 bénéficiaires pour le portage ;
- 660 usagers équipés en téléassistance (+ 9 %).

Le service a renouvelé le marché public de fourniture des repas, attribué aux Papillons d'Aix (pour Aix-les-Bains) et à Restalliance (pour les autres communes). Cette évolution a nécessité une réorganisation logistique importante, avec adaptation des tournées et des lieux de stockage. De nouveaux régimes et textures adaptées sont désormais proposés sur tout le territoire.

L'équipe est composée de 2 agents administratifs et 5 chauffeurs permanents, soit 5,65 équivalents temps plein (ETP).

Le budget 2025 du portage de repas s'élève à 683 000 €, en baisse de 6,6 %, avec une réduction du déficit de 4,2 %.

La téléassistance enregistre une hausse de recettes de 15 %, générant un excédent de 73 000 €.



## Temps forts

**Attribution du marché des véhicules frigorifiques – Mars 2025**

Marché attribué à la société Fraikin. Livraison des nouveaux véhicules prévue à l'automne 2026.

**Mise en œuvre du nouveau marché de fourniture des repas – Septembre 2025**

Réorganisation complète des tournées.  
Centralisation des départs depuis Aix-les-Bains (hors Chautagne).  
Partenariat avec la résidence autonomie L'Orée du Bois et l'EHPAD des Fontanettes pour le stockage des repas avant livraison.

**Professionnalisation continue des équipes – Tout au long de l'année**

- Formations régulières des chauffeurs ;
- Connaissance de la personne âgée ;
- Gestes de premiers secours ;
- Démarche de prévention et d'identification des dangers liés aux pratiques d'hygiène alimentaire (HACCP) ;
- Prévention routière.
- Sécurité numérique

# PORTAGE DE REPAS

**53 000**

repas ont été livrés  
auprès de 360 bénéficiaires résidant sur 20 communes

# TÉLÉASSISTANCE

**660**

abonnés  
en téléassistance.

**94**

hospitalisations  
déclenchées

**430**

appels traités  
dont 290 liés à des chutes



# EHPAD\* DES GRILLONS ET DES FONTANETTES

**Les EHPAD des Grillons et des Fontanettes accueillent et accompagnent les personnes âgées dépendantes dans un cadre de vie chaleureux, sécurisé et adapté à leurs besoins.**

En 2025, les équipes ont poursuivi leur engagement afin de conjuguer humanité, professionnalisme et innovation, dans un contexte où le bien-être et la qualité de vie des résidents demeurent une priorité majeure pour la collectivité. Les budgets de fonctionnement s'élevèrent à 6 500 000 € pour l'EHPAD des Grillons et à 1 780 000 € pour l'EHPAD des Fontanettes.

## Améliorer le quotidien des résidents

Plusieurs projets ont été conduits en 2025 afin de renforcer l'accompagnement et la qualité de vie au sein des établissements.

Les activités sociales et culturelles ont été développées à travers des ateliers créatifs, des sorties adaptées et des animations intergénérationnelles en lien avec les écoles locales. Ces temps de partage favorisent le maintien du lien social et participent à l'épanouissement des résidents.

À l'EHPAD des Grillons, les espaces de vie ont fait l'objet d'aménagements visant à renforcer la convivialité et le confort, notamment par le réaménagement des salons et l'installation de nouveaux équipements.

## Une équipe mobilisée et formée

Les professionnels des deux établissements ont bénéficié de formations continues afin de répondre aux enjeux du grand âge : soins personnalisés, accompagnement des troubles cognitifs, prévention des risques et amélioration des pratiques. Cette montée en compétence s'inscrit dans une volonté constante de garantir une prise en charge respectueuse, sécurisée et adaptée à l'évolution des besoins des résidents.

### EHPAD des Fontanettes

Entre février 2024 et mars 2025, l'établissement a conduit un important programme de rénovation thermique : remplacement des menuiseries, installation de panneaux solaires et de pompes à chaleur. Ces travaux visent une réduction estimée de 40 % de la consommation énergétique.

L'évolution architecturale accompagne l'augmentation du niveau de dépendance, illustrée par la progression du groupe iso-ressources moyen pondéré (GMP), passé de 588 en 2020 à 832 en 2025. La moyenne d'âge reste stable à 86 ans.

L'extension du site a permis la création de quatre nouvelles chambres, portant la capacité à 19 places permanentes et 2 hébergements temporaires. Les espaces extérieurs et les lieux de convivialité ont été repensés afin de favoriser les échanges et les activités intergénérationnelles.

Des partenariats culturels et associatifs renforcent cette dynamique, notamment avec Teintes et Talents et la Chautothèque.

### EHPAD des Grillons

L'établissement des Grillons dispose d'une capacité d'accueil de 87 résidents, répartis en trois unités, dont une unité de vie protégée de 18 lits dédiée aux personnes atteintes de troubles de type Alzheimer.

Les effectifs représentent 62,9 équivalents temps plein, mobilisés quotidiennement pour assurer l'accompagnement, les soins et l'animation.

Plusieurs actions ont été menées en 2025, notamment l'installation de rails de transfert dans certaines chambres, afin d'améliorer la sécurité des agents et le confort des résidents.

## Temps forts

### Février 2025 – EHPAD des Grillons

Installation de rails de transfert dans 16 chambres afin de faciliter la mobilisation des résidents.

### Mars 2025 – EHPAD des Grillons

Accueil des chats Moustache et Pouné dans le cadre d'un projet de médiation animale.

### Mai 2025 – EHPAD des Grillons

Organisation de la fête des mères et des pères.

### Juin 2025 – EHPAD des Grillons

Fête des familles dans le jardin, accompagnée par un musicien.

### Juin 2025 – EHPAD des Fontanettes

Inauguration des travaux d'extension et de réhabilitation.

### Septembre 2025 – EHPAD des Grillons

Arrivée de la nouvelle directrice.

### Octobre 2025 – EHPAD des Grillons

Installation de nouveau mobilier au restaurant et poursuite du partenariat avec l'association À Vélo Sans Âge.

### Février à juin 2025 – EHPAD des Fontanettes

Participation au festival « Tout l'amour ?!... » et réalisation d'une mosaïque intergénérationnelle.

\*Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



# 108

**places (87 aux Grillons et 21 aux Fontanettes)**

**90 ans : âge moyen des résidents des Grillons ; 86 ans pour les Fontanettes, avec une dépendance qui augmente fortement depuis deux ans.**



**DANIÈLE BEAUX-SPEYSER**

Vice-présidente en charge des solidarités

*Les EHPAD des Grillons et des Fontanettes incarnent pleinement l'engagement de Grand Lac en faveur du bien-être, de la dignité et du respect des personnes âgées. En 2025, les équipes ont poursuivi un travail remarquable pour adapter les établissements à l'évolution des besoins, renforcer les liens sociaux et améliorer durablement le cadre de vie des résidents.*

*Les investissements réalisés, les projets innovants et la mobilisation quotidienne des professionnels traduisent une volonté forte : accompagner chaque résident avec humanité, exigence et bienveillance, tout en soutenant les familles et les aidants. Cette action collective s'inscrit dans une démarche de responsabilité et de solidarité, au service d'un vieillissement digne, serein et pleinement intégré à la vie du territoire. »*

# LA RÉSIDENCE AUTONOMIE L'ORÉE DU BOIS

L'Orée du Bois est la seule résidence autonomie du bassin aixois. Située sur les hauteurs d'Aix-les-Bains, à proximité du centre-ville et des transports, elle offre un cadre sécurisé et convivial.

L'établissement compte **77 studios de 33 m<sup>2</sup>**, adaptés aux personnes seules ou en couple. Il mobilise **12 agents** et affiche un **taux d'occupation de 99 %**, avec **plus de 150 personnes** en liste d'attente, confirmant son attractivité.

Le niveau de dépendance des résidents progresse fortement : **le groupe iso-ressources moyen pondéré (GMP) est passé de 142 en 2020 à 297 en 2025 (+ 109 %)**. Cette évolution implique un accompagnement renforcé et des partenariats solides afin de maintenir l'autonomie et d'éviter, lorsque cela est possible, des hospitalisations ou des orientations précoces en EHPAD.

## Accompagner le "bien vieillir"

Les activités proposées participent activement au maintien de l'autonomie et à la lutte contre l'isolement :

- détente et bien-être ;
- gymnastique adaptée ;
- ateliers mémoire, manuels et artistiques ;
- jeux et art floral ;
- cinéma mensuel et sortie restaurant mensuelle.

Des activités autour du jeu sont organisées avec La Ribambelle (dispositif institutionnel thérapeutique, éducatif et pédagogique) et animées par Ludothaix, favorisant les rencontres intergénérationnelles et créant un véritable lien entre jeunes et résidents.

Un groupe de parole mensuel est également proposé, autour de thématiques choisies par les résidents (peur de la mort, regard sur la dépendance, entrée en EHPAD, estime de soi...). Ces temps d'échange permettent d'améliorer en continu l'accompagnement proposé.

Le Petit Journal de l'Orée, édité chaque trimestre, retrace les temps forts de la résidence.

En 2025, un travail spécifique autour de l'activité physique a abouti à la création d'un calendrier photo, mis en scène par les résidents autour du thème du sport.



# CHIFFRES CLEFS



## 77

### logements de 33 m<sup>2</sup> loués

La résidence affiche un taux de remplissage exceptionnel de 99 %, témoignant d'un fort besoin

## 8 DÉPARTS

### sur l'année 2025

4 décès dont 3 suite à une hospitalisation, 1 entrée en EHPAD, 5 sorties pour rapprochement familial

## 7 ENTRÉES

9 domiciliés sur le territoire Grand Lac et 1 pour rapprochement familiaux



# 05

## Ressources

En 2025, les services ressources de Grand Lac ont confirmé leur rôle stratégique au service des politiques publiques et du fonctionnement de l'agglomération. Dans un contexte exigeant, marqué par la transformation des organisations et la nécessité d'optimiser les moyens, ils ont poursuivi un même objectif : renforcer la performance collective tout en accompagnant les évolutions du service public.

La modernisation des outils financiers et budgétaires, la structuration des ressources humaines, la sécurisation juridique des actes et des procédures, ainsi que le développement des outils numériques et des services aux usagers ont constitué des leviers majeurs d'action. Ces dynamiques ont permis de consolider les bases de pilotage de la collectivité, d'améliorer la transversalité entre les services et de soutenir efficacement les projets portés par l'ensemble des directions.

À travers ces actions, le pôle ressources affirme son rôle de socle structurant de l'agglomération, garantissant fiabilité, adaptation et innovation au service des agents, des élus et des habitants.

Finances	66
Ressources humaines	68
L'accompagnement des parcours professionnels	70
La direction des affaires juridiques (DAJ)	72
Communication	74
Les relais Grand Lac France services	76
Procédures contractuelles et recherche de subventions	78
Pilotage, innovation et relations usagers	80
Direction des systèmes d'information	82

# FINANCES

Face au ralentissement de la progression des recettes, Grand Lac a conduit en 2025 un exercice budgétaire marqué par des décisions modificatives sans ouverture de crédits supplémentaires. Le dialogue budgétaire s'est recentré sur des ajustements internes, via des redéploiements au sein des services ou entre services.

L'enjeu majeur du prochain mandat sera d'identifier de nouvelles marges de manœuvre afin de financer le futur plan pluriannuel d'investissement (PPI). L'observatoire fiscal constitue à ce titre un outil stratégique pour analyser les bases fiscales, corriger les anomalies et simuler différents scénarios de financement.

## BUDGET 2025



## Temps forts

### Moderniser la comptabilité de Grand Lac

- Le **compte financier unique (CFU)** a été adopté pour la première fois en mai 2025, clôturant l'exercice 2024. Ce document, issu de la nomenclature **M57** (mise en œuvre depuis janvier 2023), fusionne le compte de gestion du receveur et le compte administratif de l'ordonnateur.
- Deux années de travail ont été nécessaires pour fiabiliser le bilan de la collectivité, en collaboration étroite avec le **service de la gestion comptable (SGC)**, notamment pour l'apurement des actifs et la mise en cohérence des inventaires.

### Repenser l'approche du dialogue budgétaire

La maîtrise de l'évolution budgétaire repose désormais sur deux leviers :

- La généralisation des redéploiements de crédits en cours d'exercice.
- L'intégration de temps collectifs d'arbitrage dans la construction budgétaire, afin de hiérarchiser les projets proposés par les services et les élus.

Un exercice de mise en situation a été mené auprès des responsables de services pour illustrer les contraintes d'un budget équilibré et renforcer une vision budgétaire globale à l'échelle de l'agglomération.

### Proposer un observatoire fiscal partagé avec les communes

Grand Lac a acquis l'outil Atelier Fiscal, permettant une analyse fine des bases fiscales du territoire. Les recettes fiscales représentant près de 40 % des recettes réelles du budget principal, cet outil est essentiel pour :

- comprendre la composition et l'évolution des bases,
- suivre les dynamiques foncières et économiques du territoire,
- éclairer les décisions financières.

L'outil a été mis à disposition des communes afin qu'elles puissent suivre leur fiscalité en toute autonomie. Un club usagers a également été proposé aux communes volontaires pour favoriser les échanges sur les problématiques fiscales et faciliter les relations avec l'administration fiscale. Une rencontre annuelle est désormais programmée.

# 110 000

## écritures

(mandats et titres sur l'ensemble des budgets de Grand Lac et du CIAS) (+ 17 % en 2025)

# 86,8 M €

de fonctionnement  
(tous budgets confondus)

# 19

jours de délai moyen  
de mandatement

# 30,9 M €

d'investissement  
(tous budgets confondus)



**OLIVIER ROGNARD**

Vice-Président en charge  
des finances

« En 2025, Grand Lac a poursuivi un travail essentiel de modernisation financière pour préparer l'avenir dans un contexte de ressources contraintes. La mise en place du compte financier unique (CFU), la fiabilisation de notre bilan et l'adoption de la nomenclature M57 renforcent la transparence et la qualité de notre gestion. Nous avons également repensé notre dialogue budgétaire pour en faire un exercice collectif, responsable et fondé sur des choix assumés, au service d'un budget réellement équilibré. Enfin, le déploiement d'un observatoire fiscal partagé avec les communes marque une étape importante : mieux comprendre nos bases fiscales, c'est mieux anticiper, mieux décider et mieux accompagner le développement du territoire. Ces avancées structurantes nous permettront d'aborder les prochaines années avec lucidité et ambition, afin de dégager les marges de manœuvre nécessaires au financement de notre futur plan d'investissements. »

# RESSOURCES HUMAINES

Les femmes et les hommes de Grand Lac constituent la première richesse de la collectivité.

En 2025, la politique de ressources humaines a poursuivi ses objectifs d'attractivité, de fidélisation et de modernisation, afin d'accompagner l'évolution des missions, de valoriser les compétences et de garantir un service public de qualité.

## Mise en œuvre de l'accord local pour les régies d'eau et d'assainissement

L'année 2025 a été marquée par un travail approfondi visant à élaborer un accord local pour les services rattachés aux régies d'eau et d'assainissement de Grand Lac. Ces régies, dotées d'une simple autonomie financière, emploient des agents relevant du droit privé tout en évoluant dans une structure à gouvernance publique.

Afin d'adapter le cadre administratif à cette situation hybride, un accord local a été construit en collaboration avec un groupe référent réunissant représentants des services et du personnel. Les échanges se sont déroulés tout au long de l'année.

L'accord a été validé en comité social territorial (CST) puis approuvé par le conseil communautaire. Il entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour les agents de droit privé.

Ce travail s'est accompagné d'une mise à jour du règlement intérieur, incluant une version spécifique pour les agents de droit privé. L'objectif global est d'assurer une organisation du travail cohérente entre tous les statuts, au service de la continuité du service public.

## Structuration des métiers et compétences

Dans la continuité de la structuration de la jeune collectivité Grand Lac, un chantier « Prospectives métiers et compétences » a été lancé. Il vise à clarifier les contenus de postes au sein de Grand Lac et du CIAS afin de :

- faciliter les mobilités internes et les reclassements, notamment pour les métiers à forte pénibilité ;
- renforcer l'attractivité lors des recrutements ;
- anticiper l'évolution des métiers et des besoins territoriaux dans les plans de formation (transition écologique, biodiversité, accompagnement du vieillissement et des maladies neurodégénératives...).

## Prévention et sécurité au travail

Un réseau d'assistants de prévention a été initié en 2025 et deviendra pleinement opérationnel en 2026. Ces agents volontaires, formés et intégrés au cœur des services, contribueront à :

- identifier plus rapidement les situations à risque ;
- travailler en lien étroit avec les encadrants et la conseillère prévention ;
- sensibiliser leurs collègues aux bonnes pratiques quotidiennes.

Ils constitueront ainsi un relais essentiel de la politique de prévention au plus près du terrain.

## Temps forts

### Janvier 2025

- Vœux aux agents par le Président et le directeur général des services.

### Mars 2025

- Versement du forfait mobilité durable à 102 agents engagés dans des déplacements durables, dont 56 % utilisant le vélo et 38 % le covoiturage.
- Mandatement du Centre de gestion de la Savoie pour la consultation d'une mutuelle santé collective.
- Arrivée de la nouvelle conseillère en prévention, Léonie Grosjean.

### Avril 2025

- Participation au Forum des métiers de la fonction publique territoriale, avec un stand Grand Lac ayant accueilli 180 personnes.
- Lancement du nouveau questionnaire sur les risques psychosociaux (RPS).

### Juin 2025

- Organisation de la journée de solidarité, avec 15 ateliers et 91 participants.
- Visite de l'EHPAD des Fontanettes par les membres de la formation spécialisée.
- Validation en CST du dispositif d'autorisation spéciale d'absence pour les agents parents d'enfants atteints de maladie orpheline.
- Organisation de la 3<sup>ème</sup> journée d'accueil des nouveaux arrivants.

### Septembre 2025

- Validation par le CST de l'accord local des régies eau et assainissement.

### Octobre 2025

- Adoption en CST du nouveau règlement intérieur pour les agents de droit public.

### Novembre 2025

- Lancement du nouveau marché des équipements de protection individuelle (EPI).

### Décembre 2025

- Organisation de la 4<sup>ème</sup> journée d'accueil des nouveaux arrivants.
- Validation en CST du règlement intérieur pour les agents de droit privé des régies.

517

## agents permanents

au 31 décembre 2025, soit + 3,8 % par rapport au 31 décembre 2024. (498 agents)

7,05 %

## d'absentéisme

(en baisse par rapport à 2024 : 8,82 %) Inférieur à la moyenne nationale

## 30,85 M€ DE MASSE SALARIALE

En 2025, la masse salariale s'élève à 30,85 M€, dont :

- 18,38 M€ pour Grand Lac ;
- 12,47 M€ pour le CIAS.

Elle représente 31,6 % du budget de fonctionnement global, contre 29,5 % en 2024 et 27 % en 2023.

Cette évolution s'explique notamment par :

- la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire ;
- l'évolution des grilles de la FPT ;
- l'augmentation de la valeur du point d'indice.

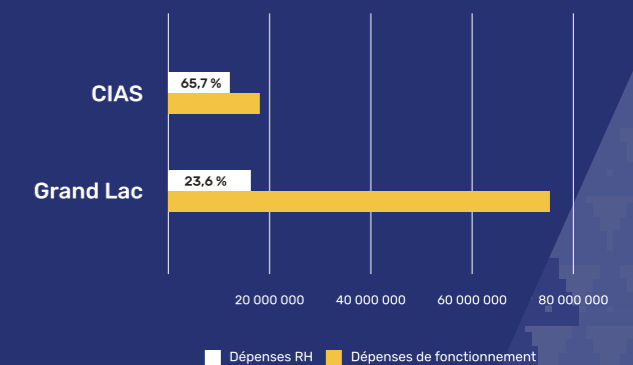
Une disparité demeure entre le CIAS et Grand Lac, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

425

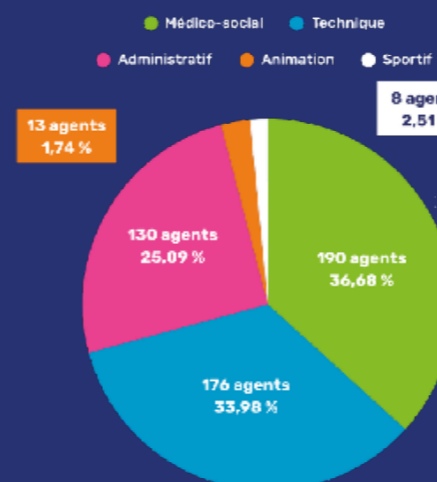
## agents formés en 2025

(254 agents Grand Lac, 171 agents CIAS)  
1 729 jours de formation  
904 jours Grand Lac  
825 jours CIAS  
Soit + 14 % par rapport à 2024

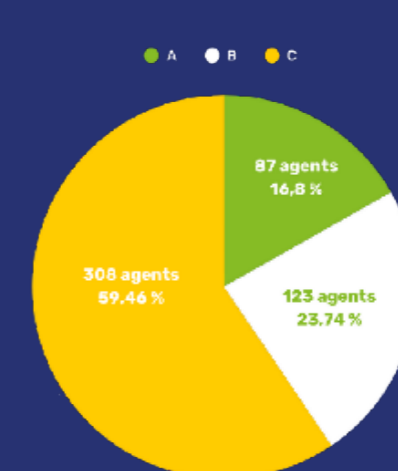
Répartition charge RH/charge fonctionnement



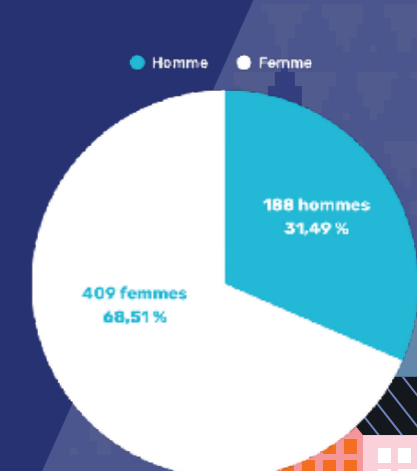
Nombre d'agents par filière



Nombre d'agents par catégorie



Nombre d'agents par sexe



# L'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS : UN LEVIER DU « BIEN DANS SON POSTE »

L'accompagnement des agents dans leur parcours professionnel constitue un axe structurant de la politique de ressources humaines de Grand Lac. En 2025, la collectivité a poursuivi ses actions en faveur du développement des compétences, de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail, afin de renforcer l'engagement et l'épanouissement des agents.

## La transition écologique : enjeu de formation

Le plan de formation 2025, en cohérence avec l'axe 2 du projet de direction, a fait de la transition écologique un axe prioritaire de la montée en compétences.

L'objectif est de sensibiliser progressivement l'ensemble des agents – encadrants comme agents de terrain – afin d'intégrer les enjeux environnementaux dans les pratiques professionnelles et dans les projets portés par la collectivité.

Ce travail s'est appuyé sur une démarche co-construite avec plusieurs agents experts de Grand Lac et en lien avec le comité de direction (CODIR). Des actions de formation innovantes et participatives ont été lancées, notamment :

- un premier atelier expérimental, coanimé par un intervenant extérieur et des agents, organisé autour d'un repas préparé et partagé. Le thème de l'alimentation a servi de support à des échanges sur les enjeux de transition. Ce format, à la fois convivial et mobilisateur, a vocation à être reproduit par les responsables formés à son animation ;
- des formations et temps d'échanges dans les pôles, destinés aux managers, pour identifier les leviers permettant d'adapter leurs pratiques professionnelles aux défis environnementaux.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans l'engagement de Grand Lac au sein du programme « Homme et Biosphère » et seront renforcées et élargies en 2026 et les années suivantes.



Accueil des nouveaux arrivants



**NATHALIE FONTAINE**

Vice-présidente en charge des ressources humaines



En 2025, Grand Lac a franchi une étape importante dans la structuration de ses ressources humaines. L'accord local pour les régies d'eau et d'assainissement illustre notre capacité à construire, avec les agents et leurs représentants, un cadre clair et équitable pour des organisations hybrides. Nous avons également engagé un travail de fond sur les métiers et les compétences afin de renforcer l'attractivité, faciliter les mobilités et anticiper les évolutions du service public. Le développement du réseau d'assistants de prévention marque une avancée concrète pour améliorer la sécurité et la qualité de vie au travail. Je veux saluer l'engagement des équipes, la baisse de l'absentéisme et la dynamique de formation, notamment autour de la transition écologique. En 2026, nous poursuivrons cette ambition : accompagner nos agents, consolider nos organisations et soutenir un service public moderne et attentif aux besoins du territoire. »

# DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES (DAJ)

La direction des affaires juridiques a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2025, avec pour objectif de sécuriser juridiquement la communauté d'agglomération, mais également d'accompagner au mieux les services et les élus dans la réalisation des projets portés par Grand Lac.

Elle intervient dans un contexte de complexification croissante des normes et des procédures, nécessitant un accompagnement renforcé des services et une anticipation des risques juridiques.

## Organisation

La DAJ comprend :

- le service juridique et procédures foncières, composé de 7 agents ;
- le service commande publique et assurances, composé de 5 agents ;
- La direction assure également le pilotage des assemblées communautaires avec 1 agent dédié.

Au total, la DAJ est pilotée par 1 directrice et comprend au total 14 agents qui accompagnent une trentaine de services.

## Les missions

La DAJ assure :

- l'analyse et la sécurisation des actes ;
- le conseil juridique aux services et aux élus ;
- la rédaction des contrats et conventions ;
- le suivi des contentieux et précontentieux ;
- le pilotage des achats ;
- le suivi des assurances ;
- les procédures foncières ;
- le pilotage des assemblées et du circuit décisionnel de la collectivité ;
- la veille réglementaire et jurisprudentielle.

Les agents de la DAJ sont associés en amont des projets afin d'anticiper les contraintes et d'optimiser les montages.

## Appui transversal

Par son positionnement transversal, la direction accompagne l'ensemble des directions dans :

- les projets structurants ;
- les démarches contractuelles ;
- les opérations d'aménagement.

## Pilotage des assemblées

Les assemblées comprennent un agent dédié, placé sous la responsabilité de la directrice des affaires juridiques.

Elle est chargée de :

- l'organisation des conseils communautaires et des bureaux ;
- la rédaction et le contrôle des délibérations, décisions et arrêtés ;
- le pilotage du circuit décisionnel ;
- la transmission des actes en préfecture et la publication des actes.

La DAJ assure également la préparation du mandat communautaire comprenant notamment la préparation des élections, l'accueil et la formation des nouveaux élus.



**14** agents au sein  
de la direction des affaires juridiques

- Service juridique et procédures foncières : 7 agents
- Service commande publique et assurances : 5 agents
- Assemblées : 1 agent
- Direction : 1 agent

**1045**

actes administratifs  
pour Grand Lac en 2025, gérés par  
le service des assemblées, dont  
504 délibérations, 470 décisions  
et 71 arrêtés

**22**

assemblées  
communautaires  
(11 conseils communautaires, 11  
bureaux communautaires)

# UNE TRENTAINE

de services bénéficie de  
l'accompagnement du service  
juridique et des assemblées



**JEAN-CLAUDE  
LOISEAU**

Vice-président à  
l'administration générale,  
la modernisation et  
l'évaluation des services  
et politiques publiques,  
aux relations avec les  
collectivités territoriales,  
aux affaires juridiques et  
aux procédures foncières



En 2025, Grand Lac a franchi une étape majeure dans la sécurisation et la modernisation de son fonctionnement avec la création de la direction des affaires juridiques. Ce nouveau pôle d'expertise accompagne les élus et les services avec rigueur, réactivité et transversalité.

Le travail mené autour des assemblées illustre cette dynamique : plus de 1 000 actes administratifs ont été produits et sécurisés et 22 assemblées communautaires organisées dans un souci constant de fiabilité et de transparence.

Cette organisation renforce le circuit décisionnel, facilite la circulation de l'information et prépare l'avenir, notamment en vue du prochain mandat et de l'accueil des nouveaux élus.

En 2026, cette ambition se poursuit afin de garantir une gouvernance exemplaire et de sécuriser durablement les projets de la collectivité.

# DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

## Service juridique et procédures foncières

En 2025, les services juridique et foncier ont été regroupés afin de renforcer la sécurisation des projets sur les plans juridique et foncier. Le service comprend 7 agents.

### Il assure :

- le suivi des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) ;
- les acquisitions et cessions foncières ;
- les mises à disposition ;
- les servitudes ;
- les conventions d'occupation ;
- la sécurisation patrimoniale.
- la sécurité juridique des actes ;
- le conseil aux services et aux élus ;
- la rédaction des montages contractuels ;
- le suivi des contentieux ;
- la défense des intérêts de Grand Lac devant les juridictions.

Le service poursuit sa structuration afin de devenir un outil pleinement opérationnel au service des élus et des agents.

En 2025, le service Juridique et Procédures foncières a traité 1 200 déclarations d'intention d'aliéner (DIA), accompagné une dizaine d'opérations foncières (cessions et acquisitions), réalisé environ 100 analyses juridiques et assuré le suivi des dossiers contentieux de la collectivité.

## Service commande publique et assurances

La commande publique constitue un levier majeur de performance économique, environnementale et sociale.

### Le service accompagne les services dans :

- la mise en œuvre des procédures d'achat ;
- le suivi des marchés ;
- l'optimisation des achats ;
- la sécurisation juridique ;
- la gestion contractuelle.

### Il assure également :

- le conseil aux élus en CAO ;
- l'appui au CIAS ;
- le pilotage de l'achat durable ;
- la veille juridique ;
- la gestion des contrats d'assurance ;
- la déclaration et le suivi des sinistres.

En 2025, le service comptait 5 agents, soit 3,5 ETP.

En 2025, le service commande publique et assurances a mené un travail collectif associant 100 agents au printemps, organisé des sessions de formation à l'achat public en avril et en septembre, élaboré une méthodologie d'achat durable en mai, poursuivi la mise en place d'une nomenclature des achats de juin à décembre et réalisé en fin d'année le recensement des achats pour l'année N+1.



# COMMANDE PUBLIQUE

- **5 agents (3,5 ETP + renfort)**
- **88 marchés notifiés (78 en 2024)**
- **31 % des marchés avec critère environnemental (5 % en 2024)**
- **13 % des marchés avec clause sociale (5 % en 2024)**
- **39 000 heures d'insertion (+ 34 %)**
- **22 réunions de CAO**

# ASSURANCES

- **39 sinistres déclarés (Grand Lac)**
- **13 sinistres déclarés (CIAS)**
- **Baisse respective de 28 % et 35 %**

# COMMUNICATION

En 2025, le service communication de l'agglomération a poursuivi son action au service du lien entre Grand Lac, ses communes, ses agents et ses habitants. Fidèle à ses missions, il a contribué à rendre l'action publique plus lisible, plus accessible et plus proche des usagers.

À travers une information claire et pédagogique, le service facilite l'accès aux services publics, accompagne l'évolution des comportements sur les grands enjeux du territoire et valorise les projets structurants de l'agglomération. Ces actions s'inscrivent dans une stratégie construite dans la durée, adaptée aux évolutions du territoire et aux priorités du mandat.

En interne, le service participe activement à la diffusion de l'information, au renforcement de la transversalité entre services, à la cohésion des équipes et au partage du sens de l'action publique.

Avec un budget de fonctionnement de **295 787 € en 2025**, la communication a permis de consolider les supports existants, de développer de nouveaux formats, notamment vidéo, de renforcer les relations presse et d'engager la préparation stratégique du mandat 2026-2032.

L'ensemble de ces missions s'articule autour de trois objectifs fondamentaux : **informer, fédérer et accompagner.**

## Temps forts

### Organisation des temps de convivialité internes :

- **Cérémonie des vœux – Janvier 2025**  
Moment clé de la vie de la collectivité, la cérémonie des vœux a réuni 210 agents. Temps de bilan et de convivialité, cette soirée a permis de remercier les équipes pour leur engagement au service public et de renforcer la cohésion interne et le lien avec les élus.
- **Défi de Pâques – Avril 2025**  
Animation conviviale organisée en interne autour d'un jeu participatif « Devinez le nombre d'œufs dans le bocal », favorisant les échanges entre agents et la dynamique collective.
- **Green Day – Juin 2025**  
Journée interne dédiée à la transition énergétique, mêlant challenge mobilité, ateliers, défis et repas partagé, afin de sensibiliser les agents aux enjeux environnementaux et d'encourager les pratiques durables.
- **Fête des agents – Juin 2025**  
Organisation de la 4<sup>ème</sup> fête des agents au centre aquatique Aqualac, privatisé pour l'occasion. Animations, concert, buffet partagé et remise des médailles ont rythmé cette soirée placée sous le signe du collectif.
- **Concours de gâteaux – Automne 2025**  
Animation interne organisée autour d'un concours convivial, permettant aux agents de partager un moment de créativité et de convivialité, avec vote pour les coups de cœur gustatifs et artistiques.
- **Secret Santa des agents – Décembre 2025**  
Temps convivial interne organisé pour clôturer l'année. 165 agents ont participé à ce moment placé sous le signe de la bonne humeur et du partage.

### Organisation d'événements externes :

- **Journée mondiale de l'eau – Mars 2025**  
Ouverture au public des infrastructures eau et assainissement, coordonnée par le service communication en lien avec les services techniques. Environ 100 participants, témoignant de l'importance de la pédagogie et de la transparence auprès des habitants.
- **Journées européennes du patrimoine – Septembre 2025**  
Coordination de la communication et des visites proposées autour des équipements eau et assainissement. Environ 158 participants ont découvert la technicité des infrastructures et la diversité des métiers de l'agglomération.
- **Désignation "Homme et Biosphère" – Septembre 2025**  
Appui au service pour l'accompagnement de la désignation et l'organisation de la conférence de presse associée.
- **Clim'Action – Novembre 2025**  
Pilotage de la communication et des relations presse autour de cet événement dédié à la transition écologique, en lien avec les services concernés.

**Portraits métiers de Grand Lac – Tout au long de l'année**  
Lancement d'un reportage photo professionnel « Portraits métiers » pour valoriser les agents de l'agglomération. Les clichés, utilisés en communication interne et externe, habilleront dès 2026 les espaces du siège Lepic et participent à renforcer la fierté d'appartenance.

**Stratégie de communication 2026-2032 – Tout au long de l'année**  
Après le diagnostic réalisé en 2024, définition du positionnement communication et élaboration d'une stratégie pour accompagner le prochain mandat. Un travail structurant, co-construit avec les services, fixant un cadre clair pour les années à venir.

**Accompagnement en période pré-électorale – Fin d'année 2025**  
Mobilisation du service pour accompagner les communes dans leur communication en période pré-électorale. L'équipe a été formée afin de garantir un cadre conforme et sécurisé.

En 2025, le budget communication de l'agglomération s'est élevé à **295 787 €** en fonctionnement, permettant de consolider les supports existants tout en développant de nouveaux formats, notamment sur le volet numérique.



**+ DE 34 120**  
visites chaque mois sur le site internet

**25**

services accompagnés pour l'externe

**222**

supports créés pour l'externe



**480**  
articles parus dans la presse



**45**  
communiqués et conférences de presse

**+ DE 450**

supports créés en interne pour les services de Grand Lac



**+ 4 492**

abonnés sur les réseaux sociaux

9 462 abonnés (+ 1 438)

9 316 abonnés (+1 561)

2 191 abonnés (+ 1 493)

# LES RELAIS GRAND LAC FRANCE SERVICES

Les Relais Grand Lac de Ruffieux, Entrelacs et Aix-les-Bains jouent un rôle central d'interface de proximité entre les habitants et les services publics. Ils facilitent l'accès aux droits et aux démarches, qu'ils concernent Grand Lac ou d'autres organismes (justice, finances publiques, CAF, CPAM, MSA, CARSAT, France Travail, partenaires locaux...).

Dans les trois relais, des agents formés à l'accompagnement aux démarches et à la médiation numérique accueillent les habitants confrontés aux difficultés liées à la mobilité, au numérique ou à la complexité administrative.

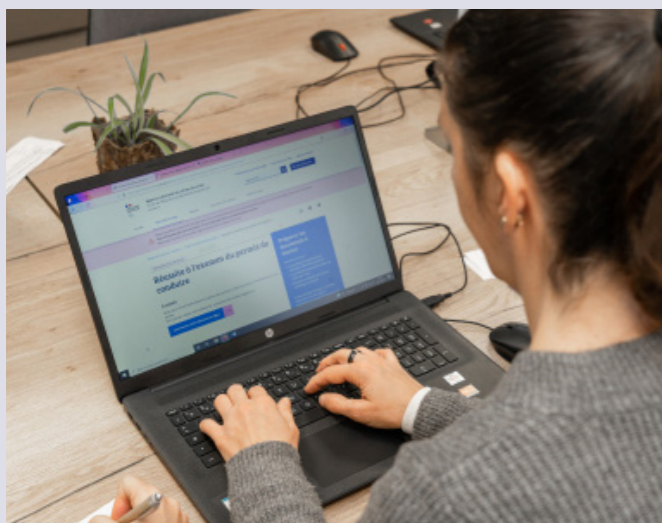
Près de la moitié des usagers sollicitent les Relais en raison de démarches jugées trop complexes, difficiles à appréhender ou mal connues. L'enjeu est alors de comprendre leur situation afin de les orienter vers le dispositif le plus adapté.

Le manque de confiance dans l'usage des outils numériques constitue également un frein important à l'accès aux droits. De nombreux usagers, bien que capables d'effectuer leurs démarches, recherchent des confirmations afin d'éviter toute erreur. Le renforcement récent des politiques de sécurisation des services en ligne accentue par ailleurs les difficultés rencontrées par certains publics.

Face à l'augmentation continue de la fréquentation, le service adapte en permanence ses modalités d'accueil afin de maintenir un accompagnement de qualité, tout en limitant les délais d'attente et le recours aux rendez-vous différés.



## Temps forts



**Avril**  
Ouverture du Relais Grand Lac d'Aix-les-Bains, troisième équipement du territoire, dédié à l'accueil et à l'accompagnement des habitants de la partie urbaine du territoire.

**Octobre**  
Organisation du premier café partenaires à Entrelacs, réunissant professionnels et élus autour des enjeux sociaux, avec une volonté de poursuivre ces échanges en 2026.

**Novembre**  
Début de l'accompagnement des Relais d'Aix-les-Bains et d'Entrelacs dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Lieux accueillants, Lieux innovants », porté par la Banque des Territoires, afin d'améliorer l'aménagement des locaux.



10 087

personnes accompagnées dans les 3 Relais

1 152

utilisations des ordinateurs en libre-service

993

usagers reçus par les partenaires lors des permanences à Entrelacs et Ruffieux



ÉDOUARD SIMONIAN

Vice-président en charge de la mutualisation, de la territorialisation et des centres de secours

« En 2025, les Relais Grand Lac ont confirmé leur rôle essentiel de proximité et d'accompagnement des habitants dans l'accès aux droits et aux services publics.

Face à la complexité croissante des démarches et à la dématérialisation, nos équipes se mobilisent chaque jour pour proposer un accueil humain, attentif et adapté aux besoins de chacun. Le développement des maisons France services, l'ouverture du relais d'Aix-les-Bains et le renforcement des partenariats témoignent de notre engagement en faveur d'une action publique accessible et solidaire.

Ces projets traduisent notre volonté de renforcer la cohésion territoriale et de garantir un service public de proximité au plus près des habitants.

# PROCÉDURES CONTRACTUELLES ET RECHERCHE DE SUBVENTIONS

Le service recherche de subventions coordonne les démarches de financement auprès des partenaires départementaux, régionaux, nationaux et européens.

Il accompagne l'ensemble des services de Grand Lac pour :

- identifier les dispositifs de financement adaptés aux projets de l'agglomération ;
- préparer et déposer les dossiers de demande de subventions ;
- assurer le suivi administratif et contractuel des aides obtenues.

Le service coordonne également la préparation et la signature des contrats de subvention pour Grand Lac et pour les communes.

Enfin, le service accompagne les communes de Grand Lac dans leurs recherches de financements pour leurs projets communaux.

## Temps forts

### Mobilisation des financements nationaux – Tout au long de l'année 2025

Grand Lac a sollicité des aides de l'État via le **Fonds vert** et la **dotatation de soutien à l'investissement local (DSIL)** et obtenu **833 760 €** pour différents projets :

- 196 480 € pour l'Atlas de la biodiversité intercommunale ;
- 287 280 € pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture et en ombrières sur les gymnases de Marlioz ;
- 150 000 € pour l'aménagement cyclable rue Saint-Éloi à Grésy-sur-Aix ;
- 100 000 € pour le plan d'adaptation au changement climatique ;
- 100 000 € pour une action inscrite au PCAET.

Le Département de la Savoie a également attribué **840 000 €** pour la rénovation énergétique du gymnase Garibaldi.

Par ailleurs, Grand Lac a obtenu un financement européen **FEDER de 182 866 €** pour le projet de transformation digitale des services.

### Programme LEADER – Janvier 2025

Dans le cadre du **programme européen LEADER "Entre lacs et montagnes" 2023-2027**, Grand Lac a lancé une ligne dédiée au cofinancement des projets privés éligibles.

En 2025 :

- 2 projets privés ont été soutenus
- 5 700 € de subvention Grand Lac mobilisés
- 23 000 € de subvention LEADER obtenus

### Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) – Mars 2025

Signature de l'avenant n° 2 au **Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)** afin d'intégrer une approche transversale de planification écologique, en cohérence avec les COP régionales et départementales.

L'avenant recense les projets 2025-2026 susceptibles d'être financés par l'État (DETR, DSIL, Fonds vert, ADEME, agence de l'eau).

### Restauration du pressoir des Gorges du Sierroz – Janvier à septembre 2025

Lancement d'une collecte via la **Fondation du patrimoine** :

- 7 792 € de dons de particuliers collectés (dont 2 000 € de l'association Au Coeur des Gorges du Sierroz)
- 23 000 € de mécénat et aides complémentaires
- 8 000 € (Club des mécènes de Savoie)
- 5 000 € (Fondation du patrimoine)
- 10 000 € (région AuRA via l'opération Patrimoine Remarquable Auvergne-Rhône-Alpes)
- 5 000 € de fonds de concours de la commune de Grésy-sur-Aix

Taux de financement du projet : **83 %**

### Accompagnement des communes – Tout au long de l'année 2025

Le service a accompagné les communes du territoire dans leurs démarches de recherche et de montage de dossiers de subventions.

En 2025, les communes ont notamment bénéficié de **1 603 000 € au titre de la dotatation d'équipement des territoires ruraux (DETR)**.



# 41

## dossiers de demande de subvention

déposés pour les projets Grand Lac en 2025



# 33 %

## taux moyen de subvention obtenu

pour les projets finançables, notamment dans les domaines de la transition énergétique et écologique, de la mobilité, des équipements sportifs, des services à la population et du développement économique.

# 40

## demandes concernant 19 communes et 21 projets

ont été traitées par le service dans le cadre de l'accompagnement proposé aux communes pour la recherche et le montage de dossiers de subventions.

# PILOTAGE, INNOVATION ET RELATION USAGERS

Le service pilotage, innovation et relation usagers accompagne au quotidien les élus, la direction et les services dans une logique d'amélioration continue.

Il soutient la collectivité dans l'évolution de ses pratiques, l'expérimentation de nouvelles méthodes de travail et le développement d'outils plus efficaces, plus efficaces et plus innovants, toujours orientés vers les besoins des usagers.

Le service teste, prototype, évalue et accompagne les transformations internes afin d'améliorer durablement la qualité du service public, dans des conditions optimales sur les plans financiers, humains, environnementaux et opérationnels. Le service accompagne également l'Atelier citoyen, le conseil local de développement (CLD) de Grand Lac.

## Temps forts

### Stratégie numérique responsable – Tout au long de l'année 2025

Lancement de la mise en œuvre d'une stratégie pour un numérique plus responsable, conciliant innovation technologique et développement durable, en cohérence avec les plans structurants de l'agglomération.

Le plan d'action, ambitieux et réaliste, sera soumis au vote des élus début 2026.

### Acculturation à l'intelligence artificielle (IA) – Janvier 2025

Sensibilisation des personnels encadrants et création d'un comité technique IA chargé de formuler des propositions concrètes pour adapter la stratégie de Grand Lac aux enjeux de l'intelligence artificielle.

### Solu'Plan – 1<sup>er</sup> semestre 2025

Déploiement de Solu'Plan, nouvel outil développé en interne de suivi et d'évaluation des plans structurants de l'agglomération.

Huit plans ont été intégrés : BEGES, Contrat de cohésion sociale, MAB, PAT, PCAET, PDM, PLH et PLPDMA.

Parallèlement, l'Observatoire territorial s'est enrichi de cinq briques thématiques : démographie, urbanisme, habitat, mobilité et économie, afin de renforcer l'analyse et l'aide à la décision.

### Solu'Géo – Mars 2025

Lancement d'un portail cartographique interne centralisant les applications et données géolocalisées du territoire. Accessible en mobilité, cet outil améliore l'analyse des données et facilite le travail des agents de terrain dans l'exercice des compétences communautaires.

### Renouvellement de l'Atelier citoyen – Avril 2025

Accueil de 27 nouveaux membres lors de la réunion plénière du 5 avril.

L'Atelier Citoyen rassemble des habitants participant activement à l'élaboration des plans et projets de la collectivité.

### Acquisition d'un outil de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO) – 2<sup>nd</sup> semestre 2025

Mise en place d'un outil de GMAO pour optimiser le suivi des interventions, notamment pour le service des eaux et améliorer la traçabilité et la gestion des réseaux.

### Déploiement de Manty Budget – Juin 2025

Mise en œuvre d'un outil de pilotage budgétaire visant à décentraliser et fluidifier la préparation budgétaire. Une cinquantaine d'agents formés et connectés au logiciel.

### Refonte de l'accueil – Décembre 2025

Validation du projet de refonte de l'accueil du siège afin d'améliorer l'expérience des usagers et les conditions de travail des agents. Les travaux sont prévus entre avril et juillet 2026.

# 15



## réunions de l'Atelier citoyen

sur les thématiques du grand âge, urbanisme, PCAET, mobilités, habitat, avec une participation active à l'évènement Clim'Action (9 soirées, 16 membres mobilisés et organisation de la soirée de clôture)

# 6 693

## personnes ont été accueillies

au siège de l'agglomération en 2025 (+ 33.8 % par rapport à 2024)

# 10 087

personnes ont été accompagnées au sein des trois Relais (+ 48 % dû à l'ouverture du Relais d'Aix-les-Bains en avril)

# 87,4 %

## taux de réponse

aux appels téléphoniques sur 7 000 appels reçus (+ 18.2% par rapport à 2024)

# PRÈS DE 12 000



## dossiers dématérialisés

via le parapheur électronique. Sensibilisation de 51 nouveaux agents dans le cadre de la mise en conformité RGPD

# DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Un an après son évolution en direction des systèmes d'information (DSI), le service confirme son rôle stratégique dans la transformation numérique de l'agglomération.

La DSI a pour mission d'accompagner la transformation numérique des services et de déployer des mesures de sécurité adaptées aux menaces actuelles et à venir :

- être partenaire des métiers dans le choix de leurs solutions numériques et dans l'expression de leurs besoins en infrastructures ;
- construire un système d'information solide, efficient, soutenable, évolutif et respectueux de l'environnement ;
- accompagner les évolutions de pratiques et la transformation des usages, en développant les compétences numériques ;
- renforcer l'usage des outils collaboratifs et fiabiliser l'interopérabilité du système d'information ;
- assurer la continuité des services informatiques ;
- mettre en œuvre les mesures de sécurité adaptées.

La direction est structurée autour de deux unités :

- l'unité des usages numériques, chargée de la transformation des pratiques ;
- l'unité informatique, en charge de l'installation et de la maintenance du réseau, des infrastructures et du matériel informatique des services de l'agglomération, ainsi que de la gestion des risques cyber.



## Temps forts

### Recrutement d'un administrateur réseau – Mars 2025

Renforcement de l'équipe avec l'arrivée d'un second administrateur réseau afin de garantir un niveau de service élevé, d'améliorer l'accompagnement des services et de renforcer la cybersécurité.

### Sensibilisation à la cybersécurité – Avril 2025

Organisation de 12 sessions de sensibilisation ayant permis de former 238 agents aux risques numériques. Cette démarche a été complétée par une campagne de communication interne tout au long de l'année pour promouvoir les bonnes pratiques de cybersécurité.

### Évolution de DIGILAC – Juillet 2025

Refonte, en concertation avec les agents, de l'intranet de Grand Lac pour améliorer la lisibilité, l'accessibilité et l'efficacité de la recherche d'informations.

### Déploiement d'un nouvel outil de gestion des absences

En collaboration avec la direction des ressources humaines, lancement des phases de paramétrage et de recette d'un nouvel outil de gestion des absences et congés, accessible en mobilité.

Une première expérimentation a été menée avec le service valorisation des déchets.

### Développement de micro-applicatifs et d'automates

Conception d'outils numériques internes et d'automatisations pour optimiser les processus des services et améliorer le service rendu aux usagers.

### Renforcement de l'infrastructure informatique

Poursuite de la sécurisation et de la modernisation des infrastructures afin d'assurer performance, continuité de service et protection des données.

### Internalisation des formations numériques

Mise en place de formations internes sur les outils numériques et collaboratifs, avec la création de trois parcours complets pour accompagner les agents vers une meilleure maîtrise des outils et une transformation durable des usages.

40

serveurs en production



28 SITES

distants en lien permanent



PLUS DE 450

ordinateurs et utilisateurs



PLUS DE 400

smartphones et tablettes en exploitation



238 AGENTS

sensibilisés aux risques cyber en 2025 lors de 12 sessions



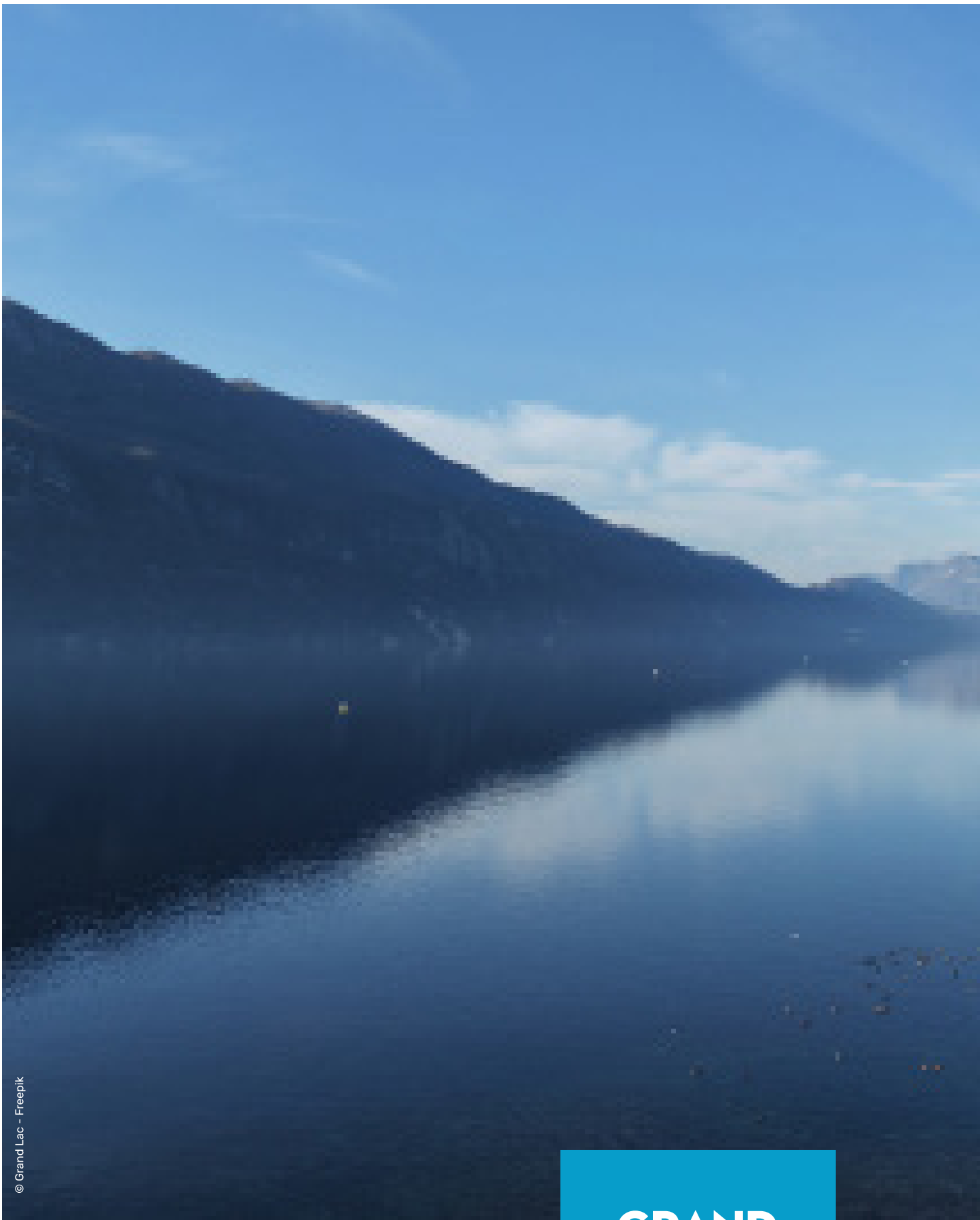
19 700 VISITES

sur les 3 derniers mois de l'année 2025 sur l'intranet DIGILAC









© Grand Lac - Freepik

**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION**

1500 boulevard Lepic  
73100 AIX-LES-BAINS  
[grand-lac.fr](http://grand-lac.fr)

**GRAND  
LAC**

**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION**